

Vinyl 2010

10 ans

Rapport sur les activités de l'année 2010
et résumé
des étapes-clés et des objectifs des 10 dernières années




The European PVC Industry's Sustainable Development Programme



Making life easier

Table des **matières**

Résumé	05
L'industrie européenne du PVC	11
Vinyl 2010 et son Engagement Volontaire	12
Avant-propos	14
Déclaration du Président du Comité de Suivi	15
L'Equipe	17
Le Comité de Suivi de Vinyl 2010	17
Le dialogue avec les Parties Prenantes	18
Etapes-clés et objectifs	21
Avancement des programmes	23
Fabrication de la résine PVC	23
Plastifiants	24
Stabilisants	27
Gestion des déchets PVC : avancement des programmes sectoriels	28
Gestion des déchets PVC : technologies, programmes et installations de recyclage	34
Gestion des déchets PVC : les autres programmes	39
Rapport financier	39
Attestations de contrôle	40
Certification des dépenses par KPMG	40
Certification des tonnages par KPMG	41
Attestation de vérification SGS	42
Annexe 1 Glossaire	43
Vinyl 2010 et ses membres	45
Vinyl 2010 : Les étapes-clés de l'Engagement Volontaire de l'industrie du PVC	46



“Il est très important qu’un engagement volontaire soit crédible et le seul moyen pour ce faire est qu’il comporte des objectifs et des échéances qui soient mesurables. La démarche volontaire de Vinyl 2010 a démontré qu’il était possible d’atteindre des objectifs ambitieux beaucoup plus rapidement que par la voie classique de la législation.”

Jean Pierre De Grève
Directeur Général de Vinyl 2010

Résumé

Le Rapport d'Avancement de Vinyl 2010

Vinyl 2010 est la structure chargée de mettre en œuvre l'Engagement Volontaire de l'industrie européenne du PVC, lequel est un plan décennal qui vise à faire progresser l'industrie du PVC sur la voie du développement durable par la réduction à minima de l'impact environnemental de la fabrication du PVC, par la promotion d'une utilisation responsable des additifs, par le soutien aux schémas de collecte et de recyclage des déchets et par l'encouragement au dialogue social entre toutes ses Parties Prenantes. Signé à l'origine en mars 2000 par les Etats Membres de l'EU-15, l'Engagement Volontaire a été progressivement étendu au rythme de l'élargissement de l'Union Européenne et s'applique aujourd'hui à tous les Etats Membres de l'UE-27.

En 2010, année de la conclusion du programme décennal, au vu des progrès réalisés et de la prise de conscience de l'importance des notions de développement durable et de responsabilité sociétale, le Conseil d'Administration de Vinyl 2010 et les quatre associations représentées en son sein ont pris la décision de poursuivre leur action par un nouveau programme volontaire en cours d'élaboration.

Le présent rapport récapitule les progrès et les réalisations de Vinyl 2010 pour l'année 2010 et rend compte des résultats définitifs de l'Engagement Volontaire. Toutes les informations qu'il contient ont été contrôlées et vérifiées par des tiers indépendants. Pour faciliter la lecture, un glossaire des abréviations utilisées est présenté à la fin de ce rapport de synthèse.

LES PROGRÈS DE VINYL 2010 EN 2010



2010 aura été une année particulière pour Vinyl 2010, non seulement de par les progrès réalisés, mais également du fait qu'elle a marqué la réalisation des objectifs ultimes du plan décennal.

Avec 260 842 tonnes de déchets PVC de post-consommation recyclées en 2010, le recyclage a progressé de 220 000 tonnes par rapport au tonnage de 1999 et l'objectif décennal, qui avait été fixé à 200 000 tonnes, a pu être dépassé en dépit des difficultés liées aux années de crise.

Tous les membres de l'ECVM, y compris ceux opérant dans les nouveaux Etats Membres, ont été soumis à une dernière vérification au titre de la Charte ECVM, de laquelle il ressort un taux de conformité totale ou partielle de 94% par rapport aux Chartes sectorielles VCM/S-PVC et E-PVC pour l'EU-27.

En 2010 l'industrie des plastifiants a poursuivi son soutien à la recherche et à l'utilisation sûre et éco-responsable des plastifiants. En Europe en particulier, on note une substitution régulière des phtalates à faible poids moléculaire par les phtalates, non réglementés, à poids moléculaire plus élevé.

S'agissant du dialogue avec les Parties Prenantes, Vinyl 2010 a, outre ses initiatives habituelles, fait appel à l'ONG « The Natural Step » pour mettre au point une nouvelle initiative de développement durable, incluant notamment une consultation auprès de Parties Prenantes extérieures, pour recueillir leur avis sur le projet de l'industrie. TNS travaille actuellement avec Vinyl 2010 à la définition des principes et des éléments-clés d'un nouveau programme décennal de développement durable de l'industrie européenne du PVC.

La fabrication de la résine

Comme le stipule le règlement REACH, les procédures d'enregistrement du CVM (chlorure de Vinyle monomère) et de sa matière première le DCE (1,2-Dichloro Ethane) se sont achevées en 2010.

Tous les membres de l'ECVM ont été soumis à une dernière vérification de conformité aux Chartes sectorielles ECVM. Pour toutes les applications visées par les normes de contrôle, les premiers résultats indiquent un taux de conformité intégrale de 90%, un taux de conformité partielle de 4% et un taux de non-conformité de 3%, et 3% de cas où certains critères n'ont pas pu être vérifiés. A l'issue de ces résultats préliminaires, le « Vinyls Committee » (Conseil d'Administration de l'ECVM) a décidé de procéder à une nouvelle vérification des critères de conformité partielle et nulle afin d'y inclure l'amélioration des résultats du Rapport d'Avancement 2012. Cette nouvelle vérification devrait également porter sur les usines dont la production trop faible en raison de la crise économique n'a pas pu être vérifiée lors du premier audit.

Les plastifiants

Au cours des dix années de son engagement dans le cadre de Vinyl 2010, l'industrie européenne des plastifiants, représentée par l'ECPI, a régulièrement investi dans la recherche, les essais et les expertises de haut niveau. Dans le cadre de sa mission, l'ECPI a contribué de manière significative aux travaux du législateur et des autorités de réglementation, des ONG et des associations de consommateurs.

A la suite des analyses de risques de l'UE et du règlement REACH, et grâce aux efforts d'adaptation ininterrompus de l'industrie européenne des plastifiants aux exigences de la réglementation et du marché, l'utilisation des plastifiants en Europe s'est progressivement déplacée des phtalates à faible poids moléculaire vers les phtalates à haut poids moléculaire (HPM) et, dans une moindre mesure, vers les plastifiants sans phtalate. A ce jour, les phtalates HPM (DNIP, DIDP et DPHP) représentent plus de 70% du marché européen.

Les stabilisants

En 2010, les membres de l'ESPA ont annoncé une nouvelle réduction de l'utilisation des stabilisants au plomb

dans l'UE-15, laquelle a globalement diminué de 75,9% (soit 96 440 tonnes) depuis 2000, résultat bien au-delà de l'objectif de 50% qui avait été fixé pour 2010. Les stabilisants au plomb ont été remplacés principalement par des stabilisants au calcium dont l'utilisation a connu une importante progression (de 60 171 tonnes) sur la période.

Conformément aux objectifs de Vinyl 2010, l'abandon progressif des stabilisants au cadmium a été mené à bien en 2001 dans l'UE-15 et à fin 2007 dans l'UE-27.

Les programmes de gestion des déchets

Le recyclage des déchets PVC de post-consommation a atteint 260 842 tonnes en 2010, soit une progression de 220 000 tonnes par rapport à 1999 qui va au-delà de l'objectif décennal fixé à 200 000 tonnes. Recovinyl a joué ici un rôle prépondérant puisqu'en 2010, malgré les effets de la crise mondiale, cette initiative de

Les entreprises membres de l'EPPA ont poursuivi, et achevé pour certaines, le remplacement des stabilisants au plomb, à concurrence de 95% de produits sans plomb en 2010.

- La TEPPFA (Association Européenne des Fabricants de Tubes et Raccords en Matière Plastique), dont les programmes de recyclage sont intégrés à Recovinyl, s'est notamment employée en 2010 à recueillir des données pour la DG Entreprise de la Commission Européenne afin d'établir que le cadmium « hérité » contenu dans les tubes renfermant des recyclats provenant d'autres utilisations que les tubes ne migrait ni dans les égouts ni dans les sols.
- L'ESWA (Association Européenne des Fabricants de Membranes d'Étanchéité Synthétiques) a recyclé 1 586 tonnes de membranes de toiture et d'étanchéité en fin de vie en 2010, par l'intermédiaire de son schéma de collecte bien connu Roofcollect®.

“Ensemble, nous devrions pouvoir améliorer l'image de ce matériau qui devrait être beaucoup plus utilisé qu'aujourd'hui. Le PVC est un matériau important pour l'économie durable.”

Carlos Sánchez-Reyes de Palacio

Président de l'Organisation Espagnole de Consommateurs et d'Utilisateurs (OCU)

Vinyl 2010 a fait mieux que son objectif de 240 000 tonnes en enregistrant un recyclage de 254 814 tonnes de déchets PVC de post-consommation. Vinyl 2010 a par ailleurs apporté son soutien à des schémas axés sur les flux de déchets homogènes gérés par des associations sectorielles spécifiques.

- L'EPPA (Association Européenne des Fabricants de Fenêtres et Produits de Construction Apparentés en PVC) a soutenu le marché et les actions de communication des circuits de recyclage nationaux en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Danemark, en Espagne, en France, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

- L'EPFLOOR (Association Européenne des Fabricants de Revêtements de Sol en PVC) a réussi en 2010 à collecter pour recyclage 2 448 tonnes de déchets de revêtement de sol de post-consommation. Des schémas de recyclage bien intégrés sont en œuvre dans toute l'Europe.
- L'EPCoat (groupement sectoriel de l'EuPC pour les tissus enduits PVC) a recyclé 3 243 tonnes de déchets de tissus enduits PVC de post-consommation par l'intermédiaire de Recovinyl et de son schéma de collecte et de recyclage MK.



Créativité, passion et expérience
avec le PVC recyclé

Technologies de recyclage et installations pilotes

L'usine de recyclage Vinyloop® de Ferrare a fait l'objet d'importantes améliorations techniques en 2010. Les données techniques recueillies en 2010 ont confirmé la haute qualité du R-PVC qu'elle produit. Le procédé Texyloop® a amélioré ses résultats dans le domaine du recyclage des bâches et peut désormais fournir également de la fibre blanche.

rigide en PVC destiné à des structures modulaires ultra-légères (GEOlight™) pour la rétention des eaux de ruissellement.

REACH et recyclage : à la suite de la présentation de deux études sur le cadmium dans les recyclats de PVC réalisées par VITO pour le compte de Vinyl 2010 et par RPA pour celui de la DG Entreprise, des discussions ont été entamées avec cette dernière et la DG Environnement au sujet du seuil de teneur en cadmium des recyclats.

recyclats. Un document d'orientation a été rédigé et publié par l'EuPC et la version 1.0 d'un site Internet dédié a été mise en ligne en novembre 2010. Ce document d'orientation expose en termes simples et précis les modalités d'inscription à l'Outil SDS-R et le mode d'emploi pour créer une SDS spécifique.

Vinyl Foundation : la Vinyl Foundation est une association indépendante sans but lucratif qui a été constituée à la fin de 2007 pour améliorer l'efficacité de la

“ Vinyl 2010 a été un pas en avant salulaire pour toute la profession. Il n'a pas été facile de réunir tout le monde autour de la table, les sceptiques étaient nombreux à proclamer que l'échec était inévitable, que le recyclage ne marcherait pas et qu'il n'y aurait pas de remplacement des additifs. Pourtant, nous avons réussi !”

Helmuth Leitner
Directeur Général de l'ECVM

Les autres programmes

ERPA-CIFRA : en 2010, la société CIFRA a recyclé des déchets de produits en PVC de post-consommation dans le cadre des activités de Vinyl 2010. Le matériau recyclé a servi à fabriquer du film

Programme SDS-R (Fiches de Données de Sécurité Recyclats) : dans le cadre du Règlement REACH, l'EuPC et l'EuPR ont travaillé ensemble à l'élaboration de fiches de données de sécurité étendues aux

collecte de fonds auprès de la plasturgie européenne, dans le but de soutenir Vinyl 2010 dans la poursuite de son objectif de recyclage des déchets de post-consommation.



“Les intéressés peuvent juger par eux-mêmes de ce qu’il est possible de faire, possible d’atteindre, et des domaines pour lesquels il convient de ne pas fixer d’objectifs précis. Mais ils ne peuvent pas travailler dans un no man’s land. Ils doivent s’auto-contrôler et se soumettre à des contrôles extérieurs.”

Godelieve Quisthoudt-Rowohl

Député Européen et membre du Comité de Suivi de Vinyl 2010

SUIVI, ACCÈS À L'INFORMATION ET RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Orientation par le Comité de Suivi

Le Comité de Suivi est une structure indépendante qui a été constituée pour contrôler l'avancement du programme Vinyl 2010. Il est composé de représentants de la Commission Européenne et du Parlement, d'associations sectorielles, d'associations de consommateurs et de la profession. Il est présidé par le Professeur Alfons Buekens de l'Université Libre de Bruxelles (ULB).

Finances

Les dépenses de Vinyl 2010, y compris celles de l'EuPC et de ses adhérents, se sont élevées à 6,64 millions € en 2010.

Contrôleurs indépendants

La transparence est un engagement de Vinyl 2010.

- Les comptes de Vinyl 2010 ont été vérifiés et approuvés par KPMG.

- KPMG a également vérifié les déclarations de tonnage en produits recyclés.
- Le contenu du Rapport d'Avancement a été examiné par SGS et certifié comme représentant de manière fidèle et honnête les résultats et les réalisations de Vinyl 2010.

Encouragement du dialogue avec les Parties Prenantes

La communication, le dialogue, l'action pédagogique et la participation aux conférences et aux séminaires sur le développement durable font partie des engagements de Vinyl 2010. En avril 2010, Vinyl 2010 a renforcé le dialogue avec les jeunes en lançant un portail Internet spécifique baptisé « Sustainable Thinking Platform », véritable communauté en ligne consacrée au développement durable.



www.sustainablethinking.eu

En 2010, Vinyl 2010 a intensifié sa communication par Internet. Les chiffres et les réalisations du Rapport d'Avancement ont été présentés pour la première fois sous forme d'une vidéo. Le Vinylgame s'est enrichi d'un système de notation intégré en cinq langues permettant de désigner les joueurs les plus « éco-durables ».

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE 2000 À 2010

- Le recyclage post-consommation a atteint 260 842 tonnes (2010).
- Audit externe des Chartes ECVM de production du S-PVC et de l' E-PVC dans l'UE-27 (2010).
- Réduction de 50% de l'utilisation des stabilisants au plomb avec deux ans d'avance sur le calendrier (2008).
- Publication des Déclarations Environnementales Produit (EPD) du PVC-S et du PVC-E (2007).
- Abandon définitif des stabilisants au cadmium dans l'UE-15 (2001), puis dans l'UE-25 (2006) et l'UE-27 (2007).
- Achèvement (2005-2006) et publication (2006-2008) de l'analyse des risques liés aux phtalates.
- Publication (2005) de l'analyse des risques liés aux stabilisants au plomb.
- Inscription de Vinyl 2010 en tant que partenaire du Secrétariat de la Commission des Nations Unies pour le Développement Durable (2004)
- Abandon progressif du bisphénol A dans la fabrication de la résine PVC par toutes les entreprises membres de l'ECVM (2001).



“L’expérience de Vinyl 2010 montre que, bien loin de n’être qu’une expression à la mode, le développement durable pose des problèmes concrets, représente des enjeux réels et s’apprend par le pragmatisme.”.

L'industrie européenne du PVC

Le chlorure de polyvinyle ou PVC est l'une des matières plastiques les plus utilisées au monde. En raison de son caractère très polyvalent, le PVC entre dans la fabrication de nombreux produits courants et indispensables dans beaucoup de secteurs industriels, dont le BTP, l'automobile, les câbles électriques et informatiques, les cartes à puces et les cartes de crédit, l'emballage, la mode et le design, ainsi que les dispositifs médicaux, pour ne citer que ceux-là.

Le PVC est un matériau éco-durable : produit à partir de sel (57%) et de pétrole (43%), il est moins dépendant du pétrole que tous les autres grands thermoplastiques.

Beaucoup d'applications du PVC ont une longue durée de service, laquelle peut aller de 30 à 100 ans pour les câbles, les tuyaux et les profilés de fenêtre. Outre son excellente efficacité en termes d'utilisation des ressources, le PVC présente ainsi l'avantage de pouvoir être utilisé longtemps avant d'entrer dans la filière des déchets. Les produits en PVC requièrent peu d'entretien (et, de ce fait, une consommation additionnelle d'énergie, de matières premières et de produits chimiques très réduite) pour conserver leurs propriétés fonctionnelles à ses applications.

Le PVC est recyclable et recyclé. Plusieurs études d'analyses de cycles de vie et d'éco-efficacité récentes portant sur les grandes applications du PVC indiquent qu'en termes de consommation d'énergie et de GWP (Potentiel de réchauffement global), le PVC est comparable à ses solutions de remplacement et que, dans de nombreux cas, les applications du PVC sont avantageuses du point de vue de la consommation totale d'énergie et du niveau d'émissions de CO₂.

Par rapport aux autres matériaux, le PVC a la propriété unique de modifier les formulations pour améliorer la sûreté et la durabilité des produits finis sans altérer leurs propriétés fonctionnelles.

L'industrie européenne du PVC est fortement acquise aux principes du développement durable. Par le biais des initiatives de Vinyl 2010, elle cherche en permanence à améliorer ses produits et

ses procédés de fabrication, elle investit dans la technologie et elle minimise les émissions polluantes et les déchets dont elle intensifie la collecte et le recyclage.

Au niveau européen, l'industrie du PVC est représentée par quatre associations professionnelles :

- **l'ECVM** (Conseil Européen des Producteurs de Vinyle), qui représente les 13 producteurs européens qui fabriquent 100% de la résine PVC de l'UE-27 ; ces entreprises exploitent environ 60 installations réparties dans 40 usines et emploient environ 10 000 personnes ;
- **l'ESPA** (Association Européenne des Producteurs de Stabilisants), qui représente 11 entreprises fabricant plus de 98% des stabilisants vendus en Europe ; elles emploient environ 5 000 personnes ;
- **l'ECPI** (Conseil Européen des Plastifiants et Produits Intermédiaires), qui représente les sept principaux fabricants européens de plastifiants et de produits intermédiaires, lesquels emploient environ 1 200 personnes

Une nouvelle industrie du recyclage

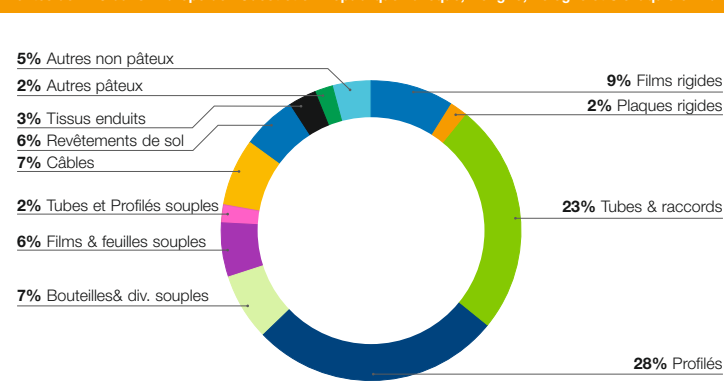
"Une usine qui recycle des déchets mixtes de PVC rigide produit en moyenne 350 tonnes par personne et par an (soit 20 personnes à plein temps pour une capacité annuelle de 7 000 tonnes), tandis qu'un recycleur de déchets homogènes de tubes produit 4 100 tonnes avec 7 personnes (soit 585 tonnes/personne/an)." Source : étude VITO, 2009 ;

dans la fabrication des plastifiants ;

- **l'EuPC** (Confédération Européenne de la Plasturgie), qui regroupe près de 50 000 entreprises européennes fabricant plus de 45 millions de tonnes de produits divers en plastique chaque année; l'EuPC estime qu'environ 21 000 de ces entreprises (dont beaucoup sont des PME) transforment le PVC en produits finis à usage domestique ou industriel et emploient plus d'un demi-million de personnes.

En 2010, le secteur du PVC a montré des signes de reprise de la demande après la chute due à la crise mondiale de 2009. La consommation de résine PVC en Europe s'est élevée à environ 5,4 millions de tonnes, avec les pays d'Europe de l'Est comme principaux consommateurs.

Ventes de PVC dans l'Europe de l'Ouest et en République Tchèque, Hongrie, Pologne et Slovaquie en 2010



Vinyl 2010 et son Engagement Volontaire

Vinyl 2010 est la personne morale constituant l'infrastructure organisationnelle et financière nécessaire à la mise en œuvre de l'Engagement Volontaire de l'Industrie Européenne du PVC. Cet Engagement Volontaire est un plan décennal visant à faire progresser l'industrie du PVC sur la voie du développement durable par la réduction maximale de l'impact environnemental de la fabrication du PVC, par la promotion d'une utilisation responsable des additifs, par le soutien aux schémas de collecte et de recyclage des déchets et par l'encouragement au dialogue social entre toutes ses Parties Prenantes.

Signé initialement en mars 2000 par les Etats Membres de l'UE-15, l'Engagement Volontaire a été élaboré par les quatre associations professionnelles qui représentent l'ensemble de la chaîne de valeur du PVC en Europe. Comme prévu dès l'origine, il a été révisé en 2005 pour tenir compte de l'expérience pratique, du progrès technique et de l'élargissement de l'Union Européenne.

Par le biais de son Comité de Suivi indépendant, Vinyl 2010 implique étroitement les Parties Prenantes et le législateur dans la mise en œuvre de son Engagement Volontaire. En outre, un Rapport d'Avancement, audité par des contrôleurs indépendants et publié chaque année, passe en revue les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés dans l'Engagement Volontaire.

Depuis octobre 2004, Vinyl 2010 est partenaire du Secrétariat de la Commission des Nations Unies pour le Développement Durable.

“Vinyl 2010 est unique en ce sens qu'un matériau y a été abordé pour la première fois sur l'ensemble de son cycle de vie et qu'il constitue un engagement de transparence.”

Brigitte Dero

Secrétaire Général de l'ESPA, et membre du Conseil d'Administration de Vinyl 2010

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2010 DE VINYL 2010

M. David Clark
EuPC (secteur PVC souple)

M. Alexandre Dangis
EuPC

M. Jean-Pierre De Grève
Directeur Général (ECVM 2010)

Dr Brigitte Dero
ESPA

M. Joachim Eckstein
Vice-président (EuPC)

Dr Josef Ertl
ECVM 2010

M. Andreas Hartleif
EuPC (secteur PVC rigide)

Dr Arno Knebelkamp
ECVM 2010

M. Michael Kundel
EuPC (secteur PVC souple)

M. Ashley Reed
ECVM 2010*

Dr Michael Rosenthal
Trésorier de l'ESPA

M. Hans Telgen
EuPC (secteur PVC rigide)***

M. Henk ten Hove
EuPC (secteur PVC rigide)****

M. Pierre Tucoulat
Président de l'ECVM 2010**

* Jusqu'à octobre 2010

** A partir d'octobre 2010

*** A partir d'avril 2010

**** Jusqu'à mars 2010



Confort et modernité

L'APRÈS VINYL 2010

A l'aube de l'achèvement du programme décennal et au vu des réalisations et de la prise de conscience de l'importance du développement durable et de la responsabilité sociétale, le Conseil d'Administration de Vinyl 2010 et les quatre associations qui y sont représentées ont pris en 2010 la décision de reconduire l'initiative avec un nouveau Programme Volontaire actuellement à l'étude.

Au cours de l'année 2010, Vinyl 2010 a travaillé avec l'ONG « The Natural Step » qui se consacre aux questions de développement durable et dont la légitimité est internationalement reconnue.

Cette nouvelle initiative reposera sur les principes suivants:

- **le volontariat;**
- **des objectifs et des échéances mesurables;**
- **la collaboration au sein de la profession**, dans le but de trouver des solutions qui ne peuvent être mises en œuvre que collectivement et de s'ouvrir à un groupe beaucoup plus large de Parties Prenantes;
- **la transparence**, dans un sens d'ouverture, de partage et de reconnaissance de l'écart qui sépare encore la situation actuelle de la situation visée;
- **la rigueur scientifique et la recherche**, dans le but de faire reposer l'évaluation des technologies, des procédés et des matériaux sur des principes de développement durable scientifiquement solides et crédibles;
- **le dialogue**, dans le but de susciter davantage de débats et d'interactions avec les interlocuteurs extérieurs et avec tous ceux qui ont quelque chose à dire sur le PVC, mais également de nourrir une attitude d'écoute et d'ouverture aux enseignements d'autrui;
- **la responsabilité**, car personne n'assurera au PVC sa place dans le développement durable si ce n'est la profession elle-même;
- **la recherche de la prospérité pour les entreprises**, car nous avons besoin que les entreprises industrielles et commerciales du secteur du PVC soient prospères, c'est-à-dire qu'elles bénéficient d'un retour sur investissement acceptable et qu'elles restent compétitives tout en recherchant la voie vers le développement durable;
- **la priorité à l'éco-innovation**, la recherche, la conception et l'innovation ne devant avoir d'autre but que celui d'améliorer le potentiel d'éco-viabilité de l'industrie du PVC, dont sa compétitivité, ainsi que de remplacer les composants, les matériaux et les pratiques non conformes aux principes du développement durable.

Avant-propos

du Président de Vinyl 2010

Et voilà ! Les dix ans de l'Engagement Volontaire se sont écoulés. Dix ans au cours desquels les changements économiques et politiques ont sans doute complexifié sa mise en œuvre. Dix ans émaillés de réussites et de difficultés. Mais dix ans dont nous pouvons incontestablement être satisfaits.



Pierre Tucoulat
Président de Vinyl 2010

Au cours de cette période, la vision qu'avait l'industrie européenne du PVC du développement durable et de la responsabilité sociale a profondément mûri. Nous avons beaucoup appris, non seulement du point technique et scientifique, mais aussi en matière de relationnel avec nos Parties Prenantes. Nous avons appris comment mieux intégrer notre industrie au tissu social et nous avons, espérons-le, gagné en respect et en crédibilité.

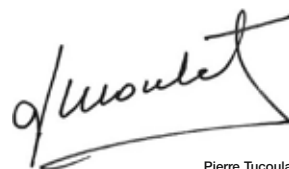
L'heure est venue de tirer les enseignements. Ces dix années démontrent qu'il est possible d'atteindre des objectifs ambitieux si l'on reste déterminé dans ses efforts et fidèle à ses engagements. Il y a cinq ou six ans, recycler 200 000 tonnes de déchets PVC de post-consommation semblait un objectif hors d'atteinte. Pourtant, nous y sommes parvenus. Il y a encore quelques années, les problèmes techniques liés au remplacement des stabilisants au plomb semblaient devoir interdire le respect des échéances. Aujourd'hui, alors même que de nouveaux Etats membres de l'Union nous ont rejoints dans l'aventure, nous sommes largement en avance sur le calendrier. A l'époque de notre démarrage, les engagements volontaires soulevaient plutôt le doute et la suspicion. En atteignant nos objectifs, nous prouvons aujourd'hui que l'industrie est crédible et responsable.

L'heure est venue aussi de parler des personnes qui ont fait Vinyl 2010 et de remercier tous ceux qui, dans la profession, se sont embarqués

à nos côtés avec enthousiasme et dévouement, puis ceux qui nous ont rejoint au fil des ans. Les hommes et les femmes qui ont fait Vinyl 2010 sont également des membres de la Commission Européenne et du Parlement, des institutions, des syndicats professionnels, des académies, des associations de consommateurs, des cabinets-conseils, du corps scientifique et technique, sans oublier tous ceux qui nous ont encouragé et ont contribué à l'histoire de Vinyl 2010, nous ont stimulé et nous ont apporté les talents dont nous avons besoin. Un grand merci à chacun d'entre eux !

L'heure est venue enfin de penser à l'Après Vinyl 2010. L'Engagement Volontaire décennal a atteint sa fin programmée. Mais cette expérience nous a convaincu de poursuivre notre route vers le développement durable. Sur la base des progrès et des réalisations de Vinyl 2010, nous avons travaillé en 2010 avec The Natural Step à la définition des principes et des éléments-clés d'un nouvel engagement de développement durable et nous en avons soumis les plans à l'avis de Parties Prenantes extérieures.

L'industrie européenne du PVC attend maintenant avec impatience une nouvelle décennie de progrès sur la voie du développement durable !



Pierre Tucoulat
Président de Vinyl 2010

Déclaration du Président du Comité de Suivi

Je suis très heureux d'avoir eu le privilège d'accompagner l'industrie européenne du PVC dans son voyage vers le développement durable en qualité de Président du Comité de Suivi de Vinyl 2010. Alors que Vinyl 2010 a atteint sa fin de vie programmée, une nouvelle initiative est en préparation et fera bientôt l'objet d'une annonce.



Prof. Alfons Buekens
Président du Comité de Suivi

Depuis 2003, date de l'entrée en fonction officielle du Comité de Suivi, nous avons été les témoins des efforts qui ont été sans cesse déployés dans un large éventail d'initiatives dans le cadre de Vinyl 2010. Au sein de l'industrie du PVC, nous avons vu naître et se développer une nouvelle culture fondée sur la reconnaissance sans réserve de son rôle et de sa responsabilité au sein de la société humaine, ainsi que celle de la nécessité d'un dialogue plus étroit avec ses Parties Prenantes. Lorsque des résultats ont semblé moins encourageants, nous avons aussi été témoins des critiques et du scepticisme.

Il va de soi que la mise en œuvre de l'Engagement Volontaire ne pouvait se dérouler sans quelques mouvements de repli. Le fait d'explorer toutes les voies devait forcément se traduire par l'identification des meilleures, mais aussi des moins bonnes. Celle du recyclage des matériaux prend de plus en plus d'importance, dès lors que les coûts sont supportables et que la qualité est conforme aux exigences du marché. S'appuyant sur l'expérience des groupes sectoriels de l'EuPC pour créer un système intégré de collecte et de recyclage, Recovinyl a pu atteindre tous nos objectifs de recyclage des déchets de post-consommation malgré une crise économique majeure qui a touché l'industrie mondiale, y compris les professionnels du recyclage. S'agissant du cas particulier de Vinyloop®, des problèmes techniques ont entraîné de profondes modifications du cahier des charges initial. Aujourd'hui, Vinyloop® est une ressource importante

permettant le recyclage de matériaux composites renfermant du PVC (ex : les tissus enduits).


L'abandon progressif et l'évaluation de certains additifs se sont déroulés conformément au calendrier, mais les dépenses afférentes ont été supérieures aux prévisions. La conformité aux Chartes de l'ECVM est restée inférieure à 100%, indiquant que certaines entreprises doivent poursuivre leurs efforts.

Vinyl 2010 était aussi un processus par « essais et erreurs ». Ce pragmatisme ne l'a pas empêché d'atteindre dans une large mesure ses principaux objectifs, et de tenir ses promesses, en particulier celle de recycler 200 000 tonnes supplémentaires de déchets PVC de post-consommation, laquelle était vitale pour la crédibilité de l'Engagement Volontaire.

Le Comité de Suivi espère que toutes les Parties Prenantes ont conscience de l'ampleur des efforts qui ont été déployés et de l'importance de ces travaux pour toute la profession. Le principe de l'engagement volontaire a établi sa crédibilité. Le Comité de Suivi attend maintenant avec impatience les nouvelles initiatives de développement durable de l'industrie européenne du PVC.



Alfons Buekens
Président du Comité de Suivi



“Les membres de Vinyl 2010 n’ont cessé de démontrer que le PVC est un secteur en pointe en matière de prise de conscience et de respect de ses responsabilités environnementales. Depuis 10 ans, toute la filière a prouvé qu’elle était capable d’un travail collectif pour atteindre des objectifs extrêmement ambitieux, ce qui lui a permis d’améliorer sa réputation au-delà des espérances.”

Ashley Reed
Président sortant de Vinyl 2010

L'ÉQUIPE

Le Comité de Suivi de Vinyl 2010

En fonction depuis 2003, le Comité de Suivi de Vinyl 2010 est un organe de contrôle indépendant. Garant de l'ouverture, de la transparence et de l'obligation faite aux initiatives de Vinyl 2010 de rendre des comptes. Il a pour mission de fournir des conseils et de faire des commentaires et des suggestions.

Présidé par le professeur Alfons Buerkens de l'Université Libre de Bruxelles, le Comité de Suivi est composé de représentants de haut niveau de la Commission Européenne et du Parlement, d'associations sectorielles, d'associations de consommateurs et de l'industrie européenne du PVC.

A l'issue de leur approbation lors de la réunion suivante, les comptes-rendus des réunions du Comité de Suivi, qui se tiennent deux fois par an, sont publiés en libre accès sur le site Internet de Vinyl 2010 (www.vinyl2010.org)

COMPOSITION 2010

Mme Soledad Blanco

Direction Générale Environnement,
Commission Européenne*

Professeur Alfons Buekens

VUB¹, Président du Comité de Suivi

M. Alexandre Dangis

Directeur Général de l'EuPC

Dr Brigitte Dero

Secrétaire Général de l'ESPA

M. Jean-Pierre De Grève

Directeur Général de Vinyl 2010

M. Joachim Eckstein

Vice-Président de Vinyl 2010

M. Sajjad Karim

Député Européen

M. Timo Mäkelä

Directeur Développement Durable et
Intégration

Direction Générale Environnement
Commission Européenne**

Dr Godelieve Quisthoudt-Rowohl

Député Européen***

M. Ashley Reed

Président de Vinyl 2010****

M. Reinhart Reibsch

Secrétaire Général de l'EMCEF²

M. Carlos Sánchez-Reyes de Palacio

Président de l'OCU³, Président de la
Commission Politiques Sectorielles et
Environnement, CES⁴

M. Pierre Tucoulat

Président de Vinyl 2010*****

* A partir de mai 2010

** Jusqu'à mai 2010

*** A partir d'août 2010

**** Jusqu'à octobre 2010

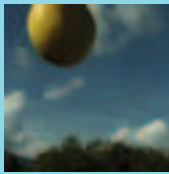
***** A partir d'octobre 2010

¹VUB (ULB) : Université Libre de Bruxelles (www.vub.ac.be)

²EMCEF : Fédération Européenne Ouvrière des Mines, de la Chimie et de l'Energie (www.emcef.org)

³OCU : Organización de Consumidores y Usuarios (Organisation Espagnole de Consommateurs et d'Utilisateurs) (www.ocu.org)

⁴CES : Consejo Económico y Social de España (Conseil Economique et Social Espagnol - www.ces.es)



Photographies du concours multimédia
www.sustainablethinking.eu, 2010

LE DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Conformément aux principes du développement durable et de la responsabilité sociétale, le dialogue avec les Parties Prenantes, les tierces parties, les institutions et les organisations, ainsi que la transparence vis-à-vis d'elles font partie intégrante de la politique de Vinyl 2010.

En outre, du point de vue scientifique, la franchise dans les échanges de vues sur les études, les expériences et les bonnes pratiques permet d'accroître encore l'efficacité des initiatives engagées dans le cadre de l'Engagement Volontaire.

En 2010, dans l'esprit de son Engagement, Vinyl 2010 a impliqué l'ONG « The Natural Step » dans sa recherche des meilleures modalités à appliquer pour l'avenir de son engagement en faveur du développement durable.

Vinyl 2010 et l'industrie mondiale du PVC

Le développement durable et la responsabilité sociétale ne connaissent ni limites, ni frontières. La mondialisation en marche impose la libre circulation des services et des biens, et les règles du commerce et de la concurrence sont de plus en plus internationales. Les sujets scientifiques, techniques et environnementaux obligent à une vision et à une approche toujours plus mondialisées.

C'est la raison pour laquelle Vinyl 2010 collabore activement avec les autres associations

régionales du PVC, du nord au sud du Continent Américain et de l'Australie à la zone Pacifique en passant par l'Afrique du Sud. Des représentants des associations régionales du PVC s'impliquent et s'invitent régulièrement dans le cadre de leurs assemblées annuelles respectives pour un point sur l'actualité et des échanges de vues sur les progrès du développement durable.

Après celle d'Europe, l'industrie australienne du PVC a été la première à s'engager dans un ambitieux programme de responsabilité du cycle de vie des produits (« Product Stewardship ») et de développement durable. Ses progrès et son programme (à de nombreux égards similaires à la démarche de Vinyl 2010) dans le domaine de l'amélioration de la performance environnementale des produits a contribué à la décision prise en 2010 par le Green Building Council of Australia de réévaluer son appréciation du PVC dans le système de classement Green Star (catégorie Matériaux pour le BTP). Ce système accepte désormais l'emploi du PVC et encourage l'utilisation de produits PVC fabriqués selon les meilleures pratiques.

L'Association canadienne des industriels des matières plastiques a adopté un « programme de gestion de l'éco-viabilité du vinyle ». Les entreprises de plusieurs pays de l'ASEAN⁶, représentant une capacité de production annuelle totale de 2,5 millions de tonnes, ont convenu de constituer une organisation chargée de traiter les enjeux de la fabrication du PVC en termes de développement durable. Ces entreprises ont ratifié le principe d'une charte industrielle très

proche de celles de l'ECVM.

Dans les économies émergentes, dont l'Inde et la Chine, l'industrie du PVC a exprimé son intérêt dans l'éventuelle adoption de programmes environnementaux. La VEC (Association japonaise du vinyle) a travaillé avec le JEPEC (Conseil japonais des questions environnementales liées au PVC) pour promouvoir le recyclage du PVC et a participé en 2010 au Salon des Eco-produits de Tokyo avec un stand sur le thème « Nouveau PVC 2010 et Tradition – Exploration des nouvelles possibilités du PVC ».

A l'occasion de la 4^{ème} Conférence Andine consacrée au PVC dans le développement durable, qui s'est tenue en septembre 2010 sur le campus de la Universidad de Los Andes à Bogota, l'industrie européenne du PVC a fait plusieurs présentations sur des thèmes comme « Vinyl 2010, un engagement volontaire de la profession sur la voie du développement durable », « les technologies les meilleures et les technologies émergentes pour la production, la transformation du PVC et le traitement de ses déchets » et « les réglementations en gestation et leurs conséquences pour l'industrie du vinyle ».

L'Institut brésilien du PVC, qui s'est engagé sur la voie du développement durable, est particulièrement actif en matière de promotion des bâtiments éco-efficaces.

En Afrique du Sud, l'industrie des matières plastiques considère Vinyl 2010 comme un modèle de réussite et déploie des actions dans le domaine du BTP (cf. http://main.constructionreviewonline.com/mar_supplement1_10.html).

La plate-forme « Sustainable Thinking » de Vinyl 2010

La recherche, le dialogue et l'action pédagogique font partie des engagements de Vinyl 2010. Dans le but d'impliquer les jeunes générations et d'encourager une réflexion approfondie sur les problématiques du développement durable, Vinyl 2010 a organisé deux concours de dissertation en collaboration avec plusieurs universités européennes, des ONG, des associations d'étudiants et les médias.

Au vu du succès remporté par le site Internet du concours de dissertation créé en 2008 (www.vinyl2010essaycompetition.org), Vinyl 2010 a décidé de créer un portail spécifique baptisé « The Sustainable Thinking Platform » (www.sustainablethinking.eu) qui a été mis en ligne en avril 2010. Ce portail est devenu une véritable communauté en ligne qui organise des concours

⁶ ASEAN : Association des Nations du Sud-Est Asiatique (www.aseansec.org)

“Les jeunes générations, très soucieuses de l'avenir de notre société, analysent d'un oeil critique toute les solutions viables et s'interrogent sur celles que proposent leurs aînés.”

Nadine Gouzée

Directrice de la Task Force Développement Durable du Bureau Fédéral du Plan - Belgique

multimédias ouverts à l'écrit, à la vidéo et à la photographie. La plate-forme compte aujourd'hui environ 3 000 inscrits dans 115 pays.

Pour Vinyl 2010, ce projet ambitieux est particulièrement important puisqu'il est destiné à aider les jeunes à faire entendre leur voix, mais aussi à nourrir la culture du développement durable au sein de l'industrie du PVC elle-même.

Lancé en avril 2010, le premier concours de la plate-forme Sustainable Thinking a proposé aux jeunes de s'impliquer sur le thème : « Face à la raréfaction progressive des ressources, comment les jeunes peuvent-ils contribuer à promouvoir la production et la consommation durables ? » 120 photos, 28 dissertations et 13 vidéos ont été rendues.

Les membres de la plate-forme ont choisi la liste des finalistes en donnant une note et une voix aux travaux qu'ils ont préférés. Les gagnants ont été désignés par un jury d'experts, composé de Nadia Weekes (rédacteur d'ENDS Europe), Ole Grøndahl Hansen (directeur du Conseil d'information danois sur le PVC) et Willy de Backer (responsable du forum Greening Europe des Amis de l'Europe).

Un deuxième concours a été lancé en septembre sur le thème : « Face à l'accroissement démographique, comment maximiser l'utilisation efficace des ressources pour répondre à l'augmentation de nos besoins ? » Près d'un millier d'inscriptions à la plate-forme ont été enregistrés pour cette seconde édition et 150 photos, 6 vidéos et 35 dissertations ont été rendues. Le jury était composé de David Cook (The Natural Step), Carlo Latorre (rédacteur de PlasticaVerde⁶ et de Polimerica⁷) et Ole Grøndahl Hansen.

La plate-forme Sustainable Thinking a été présentée à la Foire aux Partenariats du CSD-18 des Nations Unies à New-York et au Polytalk¹⁰ de Bruxelles, où elle a donné lieu à des commentaires très positifs.

Communication vidéo et Internet

En 2010, une vidéo a été réalisée pour la première fois pour présenter les chiffres et les réalisations du Rapport d'Avancement. A l'issue de son lancement lors de l'Assemblée Générale de Vinyl 2010 à Londres, elle a été présentée à la Foire aux Partenariats du CSD-18 des Nations Unies à New-York, puis mise en ligne sur la page d'accueil du site de Vinyl 2010 et sur YouTube. La vidéo existe en anglais et en espagnol et une version spéciale contenant des informations supplémentaires a été créée pour le secteur du film PVC.

Le Vinylgame, jeu en ligne lancé en 2008 qui propose aux joueurs de gérer une industrie virtuelle du PVC dans le respect du développement durable, a été complété par un système de marque intégré en cinq langues (anglais, allemand, italien, portugais et espagnol) qui indique le classement des meilleurs joueurs. Les utilisateurs du monde entier peuvent maintenant s'affronter en ligne pour tenter de devenir le meilleur des gestionnaires de l'éco-viabilité.

Des sites de jeux en ligne comme flashgames.it en Italie ou minijuegos.es en Espagne relaient le Vinylgame, ce qui a permis de multiplier le nombre de visites et de joueurs.

Le Vinylgame a fait l'objet d'une étude de cas parmi celles présentées au 14ème Atelier international d'Enseignement expérimental de la gestion durable, organisé par le Politecnico de Milan en juin.

Le partenariat avec les Nations Unies

La Commission du Développement Durable (CDD) a été créée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en décembre 1992 pour assurer un suivi effectif de la Conférence de l'ONU sur l'Environnement et le Développement (CNUED), aussi appelé Sommet de la Terre. La Commission a pour mission de superviser la mise en œuvre de l'Agenda 21 et de la Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement, ainsi que d'adresser des recommandations pour assurer le suivi du Plan de mise en œuvre de Johannesburg (JPOI) au niveau local, régional, national et international.

Depuis 2004, Vinyl 2010 fait partie des partenaires officiels du Secrétariat de la Commission des Nations Unies pour le Développement Durable, le but étant de contribuer au développement de partenariats industriels efficaces et à des échanges d'expériences au niveau mondial.

En mai 2010, Vinyl 2010 a été invité à présenter son objet et ses initiatives de développement durable en donnant une conférence de trois heures sur le thème : « Comment piloter tout un secteur industriel sur la voie du développement durable ? Dix ans de développement durable : une vision, une démarche, des enseignements et des réalisations », dans le cadre des séances de travail de la Foire aux Partenariats de l'UN CSD-18. La présentation de la vidéo, de la plate-forme Sustainable Thinking et du Vinylgame a permis de stimuler la discussion et a été positivement appréciée.



Une présentation dynamique du Rapport d'Avancement

⁶PlasticaVerde: www.plasticaverde.eu

⁷Polimerica: www.polimerica.eu and www.polimerica.it

“Je ne m’attendais pas à ce mouvement de masse de la part des entreprises quand elles ont commencé à orienter toutes leurs activités de fabrication et de commercialisation dans le sens du développement durable. Je ne pensais pas que je verrais un jour une industrie du PVC présentée comme un modèle de progrès environnemental et d’ouverture dans le dialogue.”

Philip K. Law

British Plastics Federation, Directeur des Relations Publiques et Industrielles

Conférences et expositions

En 2010, Vinyl 2010 a poursuivi son dialogue ouvert et constructif sur le développement durable avec ses Parties Prenantes en participant activement aux conférences, événements et expositions de niveau international.

- **Assemblée Générale de Vinyl 2010 et de l’ECVM à Londres, GB, 27 et 28 avril.**

L’Assemblée Générale de Vinyl 2010 s’est penchée sur les réalisations et sur l’avenir des initiatives du Programme. Elle fut aussi l’occasion de présenter le Rapport d’Avancement 2010 et la nouvelle vidéo. Des délégués des associations du PVC d’Australie, du Brésil, du Japon et des Etats-Unis ont participé aux travaux.

- **PolyTalk’10 - Assemblée Générale de PlasticsEurope à Bruxelles, Belgique, 19 au 21 mai.**

Importante manifestation de l’industrie des plastiques, PolyTalk a pour vocation d’être un rendez-vous innovant d’exploitation des réseaux relationnels permettant aux acteurs de la profession de se rencontrer pour discuter, décider et développer. Vinyl 2010 a participé à l’atelier de PolyTalk’10 consacré aux réseaux sociaux virtuels par une étude de cas sur les possibilités pour les associations professionnelles du secteur d’améliorer leur dialogue avec le public par l’intermédiaire de ces réseaux sociaux.

- **Amis de l’Europe, dîner du Président à Bruxelles, Belgique, 14 octobre.**

Ce dîner à Bruxelles est l’un des grands rendez-vous annuels des Amis de l’Europe. En 2010, il a réuni quelques 350 invités de marque, dont les administrateurs des Amis de l’Europe, des membres de la Commission Européenne, des députés européens et d’autres personnages officiels de haut rang, ainsi que des représentants des entreprises, d’ONG et de la presse internationale. Une table avait été réservée aux Parties Prenantes de Vinyl 2010 qui avait aussi installé un comptoir d’information. Pour mieux les sensibiliser à la valeur du recyclage, chaque invité s’est vu remettre par Vinyl 2010 un cadeau spécial sous la forme d’un sac de sport fabriqué en PVC recyclé à partir de calicots publicitaires.

- **K 2010 de Düsseldorf, Allemagne, 27 octobre au 3 novembre.**

La « K » est la plus grande exposition européenne entièrement consacrée aux matières plastiques. Vinyl 2010 y partageait le stand de Reagens (www.reagens.it) sur lequel elle présentait une mini-exposition à base de bulles de PVC transparentes qui véhiculaient de l’information d’une manière originale et attrayante.

- **Identiplast 2010, Londres, GB, 8 au 10 novembre.**

Plus de 160 spécialistes, leaders de l’industrie, universitaires et législateurs européens se sont rendus à Londres à l’Identiplast 2010 pour des discussions et échanges de vues sur les technologies les plus en pointe dans le domaine de l’identification et du tri des déchets plastiques. Vinyl 2010, qui en était l’un des parrains, y avait installé un comptoir d’information.



Identiplast, Londres, novembre 2010 : identifier la valeur des plastiques en fin de vie

Étapes-clés et objectifs

PRINCIPALES RÉALISATIONS À LA CLÔTURE DU PROGRAMME

Fabrication du PVC

- Conformité totale et partielle à 94% de l'UE-27 avec les Chartes sectorielles de l'ECVM portant sur le VCM/S-PVC et l'E-PVC.

Plastifiants

- Réalisation de l'analyse des risques UE liés aux phtalates.

Stabilisants

- Abandon définitif des stabilisants au cadmium dans l'UE-27, conformément à l'objectif décennal.
- Remplacement à 75,9% des stabilisants au plomb, soit 50% de mieux que l'objectif décennal pour l'UE-15.

Recyclage

- 260 000 tonnes de déchets PVC de post-consommation ont été recyclées, soit une progression de 220 000 tonnes par rapport au niveau de 1999, supérieure à l'objectif décennal fixé à 200 000 tonnes⁸.
- Création et gestion efficace par Recovynyl de schémas de recyclage des déchets PVC.
- Mise au point réussie du procédé Vinyloop®/Texyloop® de recyclage mécanique à base de solvant.

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS EN 2010

1er trimestre

- ESPA : publication des statistiques 2009 sur les tonnages de stabilisants PVC → réalisé

2ème trimestre

3ème trimestre

4ème trimestre

- ECVM: conformité avec les Chartes sectorielles VCM/S-PVC et E-PVC → partiellement réalisé (90%).
- Recovynyl: recyclage de 240 000 tonnes de déchets PVC dans l'année → réalisé.
- Rewindo: récupération de 26 000 tonnes de déchets pour produire 19 000 tonnes de R-PVC → réalisé.
- EPFLOOR: récupération de 2 400 tonnes de déchets de revêtement de sol post-consommation pour recyclage → réalisé.
- Vinyloop®: traitement de 7 700 tonnes de déchets pour produire 5 000 tonnes de R-PVC → non réalisé.

⁸ Extrait de l'Engagement Volontaire de Vinyl 2010, octobre 2001 : « Recyclage en 2010 de 200 000 tonnes de déchets PVC de post-consommation. Cet objectif s'ajoutera aux tonnages de post-consommation recyclés en 1999 et à tout tonnage de post-consommation recyclé au titre de la mise en œuvre après 1999 des directives UE sur les déchets d'emballage, les véhicules en fin de vie et les déchets d'équipements électriques et électroniques » (www.vinyl2010.org/library/voluntary-commitment.html).



“Créer la confiance mutuelle
nécessaire entre les producteurs
de matières et les transformateurs
était la plus grosse difficulté à
surmonter. ”

Roel van't Veer

TEPPFA, Responsable Projet Vinyl 2010

Avancement des programmes

Fabrication de la résine PVC

Chartes ECVM

Les producteurs de résine PVC ont signé des Chartes sectorielles⁹ portant sur la fabrication du PVC par le procédé en suspension (Charte VCM & S-PVC) et par le procédé en émulsion (Charte E-PVC) dans le but de réduire leur impact environnemental et d'améliorer l'éco-efficacité de la phase de fabrication.

La conformité aux Chartes sectorielles de l'ECVM a été contrôlée en 1998 et en 2002 (VCM & S-PVC), ainsi qu'en 2005 (E-PVC) par le cabinet indépendant DNV¹⁰.

En octobre 2008, à la suite de l'élargissement de l'UE et de l'arrivée de nouveaux adhérents à l'ECVM issus des nouveaux Etats Membres, le Conseil d'Administration de l'ECVM s'est prononcé en faveur d'une nouvelle vérification en accord avec le calendrier de l'Engagement Volontaire. Cette vérification, qui a porté sur la période de janvier à juin 2010, a été suivie de visites par DNV de toutes les installations entre août et octobre 2010. Les comptes-rendus par site ont été achevés en janvier 2011 et le compte-rendu général a été remis à l'ECVM.

Pour l'ensemble des critères contrôlés, les résultats préliminaires indiquent un taux de conformité totale de 90%, un taux de conformité partielle de 4% et un taux de non-conformité de 3%, et 3% de cas où tous les critères n'ont pu être totalement vérifiés.

	1ère vérification VCM & S-PVC	2ème vérification VCM & S-PVC	Vérification E-PVC	Vérification VCM & S-PVC + E-PVC
Période de référence	Octobre à décembre 1998	Janvier à juin 2002	Juillet à décembre 2004	Janvier à juin 2010
Nombre d'installations	44	38	14	60
Conformité globale	88%	93%	71%	90% totale 4% partielle

La conformité n'est malheureusement pas atteinte à 100%. Ceci s'explique en partie par le fait que les nouveaux adhérents étaient contrôlés pour la première fois, et que certaines installations étaient encore en attente de modifications voire hors service. En outre, de nombreux cas de conformité partielle concernent des sites qui n'ont pas suivi la méthodologie indiquée (fréquences et périodes de mesure, méthode d'échantillonnage, etc.), souvent parce que la réglementation ou les critères d'autorisation au niveau local stipulent d'autres méthodologies.

Eco-profil et Déclaration Environnementale Produit (DEP)

En 2010, TNO¹¹ a achevé l'élaboration des éco-profil de « consommation énergétique et émissions des procédés de transformation » et les a publiés sur le site Internet de PlasticsEurope (<http://lca.plasticseurope.org/index.htm>). Lancée en 2007, l'élaboration de ces éco-profil repose sur ceux de la résine PVC et sur les informations fournies par les transformateurs.

Enregistrement REACH

REACH (acronyme de « Registration [Enregistrement], Evaluation, Autorisation et Restriction des substances Chimiques ») désigne le règlement UE sur les produits chimiques et leur sûreté de fabrication et d'utilisation.

Bien que le PVC en tant que polymère ne soit pas soumis aux obligations d'enregistrement REACH, le monomère VCM et l'intermédiaire DCE (dichlorure d'éthylène ou 1,2-dichloréthane) le sont. Les procédures d'enregistrement ont été menées à bien en 2010 pour les deux substances.

⁹ Les Chartes sectorielles de l'ECVM peuvent être consultées sur www.pvc.org/Sustainability/Industry-Responsible-care/European-Council-of-Vinyl-Manufacturers-ECVM-Charters

¹⁰ DNV : Det Norske Veritas, organisation norvégienne d'épreuve et de vérification (www.dnv.com)

¹¹ TNO : organisme de recherche néerlandais (www.tno.nl)

PLASTIFIANTS

Les plastifiants sont des substances qui, une fois mélangées au PVC ou à d'autres polymères, permettent de créer une multitude d'applications et de modes d'utilisation nouveaux se traduisant par d'innombrables améliorations de la vie quotidienne. En Europe, plus de 90% des plastifiants sont utilisés pour les applications du PVC souple, surtout dans les secteurs du BTP, de l'automobile et des biens durables.

L'ECPI (European Council for Plasticisers and Intermediates) est l'association sectorielle européenne qui représente les principaux fabricants européens de plastifiants.

L'industrie des plastifiants soutient sans

réglementaires, des organisations non gouvernementales et des groupements de consommateurs.

Les principaux plastifiants phtalates - DINP, DIDP, DEHP, BBP et DBP - ont fait l'objet d'analyses de risques conduites par l'Union Européenne en vertu de sa directive 793/93. Ces analyses ont été menées à bien et publiées au Journal Officiel de l'UE aux dates suivantes :

- phtalate de di-isononyl (DINP) en 2006,
- phtalate de di-isodécyle (DIDP) en 2006,
- phtalate de di-n-butyle (DBP) en 2006,
- phtalate de benzyle-butyle (BBP) en 2008,
- phtalate de di(éthyle-2-hexyle) (DEHP) en 2008.

été inscrits, en février 2011, dans la première Liste des substances soumises à Autorisations. Les phtalates LMW sont interdits dans les jouets, dans les articles de puériculture et dans les cosmétiques.

Coopération active avec le législateur sur le règlement REACH

L'industrie a soutenu et apporté son assistance au développement du règlement REACH dans le but de rassurer les consommateurs quant à l'utilisation de produits sûrs. Les enregistrements, dans le cadre de REACH, des DINP, DIDP et DPHP ont été effectués bien avant les dates limites. L'ensemble des données était très

“Les scientifiques, les techniciens et les économistes ont été nombreux à exprimer des avis très divergents sur les effets possibles, réels ou imaginaires du PVC sur la santé humaine... La réussite de Vinyl 2010 à l'heure de sa conclusion semblerait démontrer qu'il existe d'autres solutions viables que de légiférer.”

John Purvis
Ancien Député Européen

réserve la recherche et l'utilisation sûre et éco-responsable de ses produits, dans la droite ligne des principes de l'initiative de l'industrie chimique Responsible Care® et des exigences du règlement REACH.

Les fabricants européens de phtalates déploient des efforts permanents pour accroître l'éco-viabilité de leurs produits et pour s'ajuster à l'évolution de la demande des marchés et aux exigences du législateur.

10 ans d'engagement permanent au bénéfice de la sûreté sanitaire et environnementale des plastifiants

Au cours des 10 années de son engagement dans le cadre de Vinyl 2010, l'industrie européenne des plastifiants et l'ECPI qui la représente ont investi sans discontinuer dans la recherche, les essais et les analyses d'experts. Conformément à sa mission, l'ECPI a largement contribué aux travaux des instances législatives et

Les analyses de risques confirment que le DINP et le DIDP sont sans danger et n'ont pas à être réglementés et étiquetés au titre d'un effet CMR (cancérogène, mutagène et reprotoxique) ou autre et qu'aucune mesure de réduction du risque ne s'impose pour aucune de leurs utilisations actuelles. Des restrictions de précaution sont en vigueur pour les jouets et les articles de puériculture susceptibles d'être portés à la bouche. Les DINP, DIDP et DPHP ont été enregistrés dans le cadre de REACH et ceci bien avant la date limite stipulée par ce règlement.

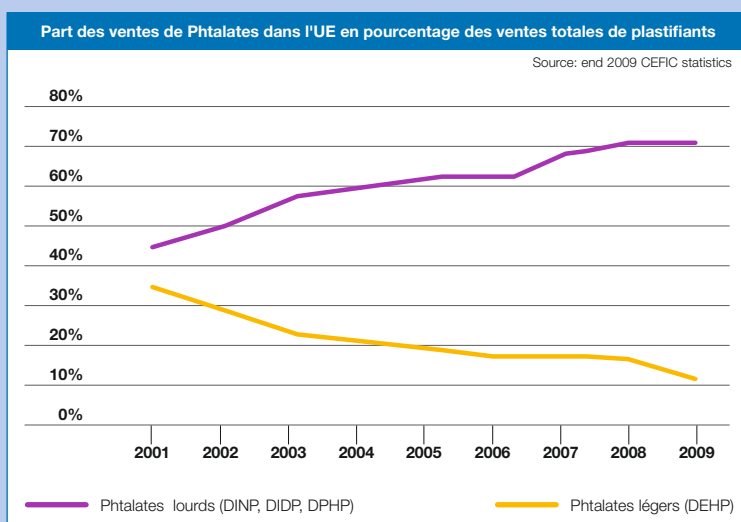
Les analyses de risques confirment qu'il convient de classer les DEHP, DBP et BBP dans la catégorie 2 des substances reprotoxiques. Ces phtalates LMW (à faible poids moléculaire) sont enregistrés dans le cadre de REACH, et figurent dans la Liste dites « Candidate ». Ils ont



Grande résistance

“Tous les secteurs industriels discutent d’engagements volontaires, mais ceux-ci sont rarement transposés dans les faits. Dans le cas de Vinyl 2010 et de son parcours de développement durable, il était crucial de savoir où aller, d’avoir confiance en ses partenaires et de garder l’esprit ouvert aux avis extérieurs.”

Norbert Scholtz
Président de l'ECPI



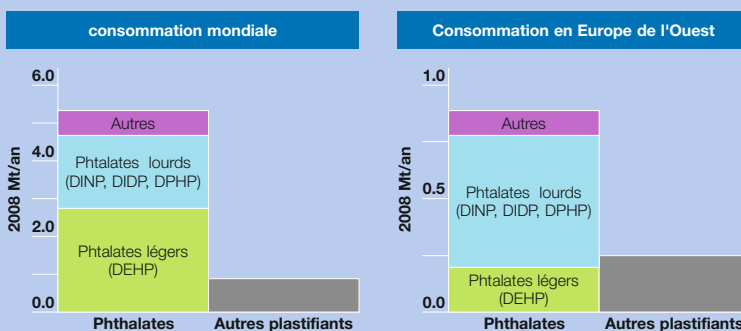
complet, ne se limitant pas au minimum requis par le règlement, mais dépassant largement la demande réglementaire définie par REACH, et ceci du à la constitution progressive d'une base exhaustive de données.

Le DEHP et d'autres phtalates légers ont également été enregistrés.

L'ECPI s'est également engagé avant l'heure aux côtés de l'ECHA¹² dans la réévaluation en cours des restrictions imposées aux phtalates, avec un important apport scientifique sur les nouvelles données devenues disponibles après la finalisation des analyses de risques de l'UE. Ces nouvelles données portent sur les effets hépatiques, l'exposition, les effets endocriniens et les effets mixtes. L'examen détaillé des données relatives au DINP et au DIDP montre qu'il ne s'agit pas de perturbateurs endocriniens. L'ECHA a publié des comptes-rendus intermédiaires de cette réévaluation qui attestent des nouvelles données et des différences entre les phtalates LMW (légers) et HMW (lourds). L'ECPI et l'ECHA vont poursuivre leur collaboration dans les domaines où elle se justifie.

Déplacement des phtalates LMW réglementés au profit des phtalates HMW non réglementés

A la suite des analyses de risques de l'UE et du règlement REACH, et grâce aux efforts soutenus de l'industrie des plastifiants pour s'adapter aux exigences de la réglementation et du marché, l'utilisation des plastifiants en Europe s'est progressivement déplacée des phtalates à faible poids moléculaire (DEHP, BBP, DBP, DIBP) au profit des phtalates à haut poids moléculaire (DINP, DIDP, DPHP) et, dans une moindre mesure, à celui d'autres plastifiants.



Le DEHP représente 50% des utilisations de phtalates au niveau mondial, ce chiffre descendant à 20% en Europe

⁽¹⁾ Autres plastifiants comprend: Acipates, Trimellatates, Benzoates, DINCH® et Citrates
⁽²⁾ Autres plastifiants comprend: Linéaires, DIUP, DTD, DOTP, DIBP et DBP

Cette évolution dans l'emploi des plastifiants est le reflet d'un important changement intervenu au cours des dix dernières années : plusieurs membres de l'ECPI ont progressivement supprimé les phtalates légers réglementés de leur portefeuille de produits et ont mis au point de nouveaux plastifiants, phtalates HMW ou autres types.

A l'heure actuelle, les phtalates HMW (DINP, DIDP, DPHP) représentent plus de 70% du marché européen des plastifiants.

¹² ECHA: European Chemicals Agency (<http://echa.europa.eu>)



Toiles enduites PVC : une fonctionnalité éco-durable

Le DEHP reste utilisé dans quelques applications, étant entendu que son principal fabricant européen entreprendra les démarches nécessaires pour obtenir l'autorisation REACH correspondante.

Sûreté des plastifiants : essais et recherche

La recherche scientifique est une part importante des activités de l'ECPI qui contribue de manière importante à la bio-surveillance et à la surveillance environnementale.

- Programme de bio-surveillance chez l'homme (2004 à 2010). Financée à hauteur d'un million d'euros sur sept ans et soumise à l'examen d'un comité d'éthique, cette étude s'inscrit dans un programme de recherche multi-centrique menée par des laboratoires indépendants en Belgique et au Royaume-Uni. Plusieurs articles sont en cours d'examen avant publication dans des revues spécialisées. Ces recherches apportent une solide validation des calculs d'exposition réalisés sur les métabolites urinaires et viennent aussi valider d'autres recherches qui indiquent que l'exposition aux phtalates restent bien en-deçà des seuils de sûreté.
- Programme de surveillance environnementale (en cours). Lancé en 2007 comme suite à la précédente étude de la même nature réalisée entre 1999 et 2001,

“Pour des raisons historiques, le principal enjeu est d'améliorer la réputation du PVC. L'opinion a du mal à accepter que ses procédés de fabrication adoptent aujourd'hui les solutions les plus en pointe, en particulier dans le domaine de la santé et de la prévention.”

Oraldo De Toni
Ancien délégué de l'EMCF

et mené en collaboration avec des instituts internationaux de recherche indépendants, ce programme a bénéficié à ce jour d'un financement de l'ordre de 250 000 €. Ses résultats préliminaires ont été présentés à l'Assemblée de la SETAC¹³ Europe en 2010. D'après ces éléments de recherche, les teneurs en phtalates HMW relevées dans l'environnement n'augmentent pas et justifient la conclusion selon laquelle ces substances ne constituent pas des PBT¹⁴ aux termes du REACH.

- En 2010, une étude bibliographique portant sur les études consacrées aux poissons et aux invertébrés sur plusieurs générations et parrainée par l'ECPI a été publiée dans le « Human & Ecological Risk Assessment Journal ». Ces éléments de recherche montrent que les phtalates à haut poids moléculaire n'ont pas d'impact significatif, y compris en terme d'effets endocriniens, sur les sujets exposés.

Une nouvelle étude consacrée à l'accumulation dans la chaîne alimentaire marine sera lancée en 2011.

Communication proactive avec les Parties Prenantes

L'ECPI a comme principal objet de fournir aux parties intéressées des informations à la fois claires et concises, le cas échéant fondées sur des recherches scientifiques approfondies,

et dans le but d'accompagner l'utilisation sûre des plastifiants.

Une importante campagne de communication a été lancée en direction des Institutions Européennes, destinée à leur permettre d'être correctement informées sur l'utilisation éco-responsable des additifs et sur les tendances du marché des phtalates. Au cours des trois dernières années, des présentations itinérantes sur les plastifiants ont été organisées dans dix pays membres (Allemagne, Danemark, Espagne, France, Italie, Hongrie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni et Suède), ainsi qu'à la Commission Européenne et à l'ECHA.

En outre, des échanges de connaissances et d'informations ont eu lieu dans le cadre d'ateliers consacrés aux principales problématiques, auxquels participaient des universitaires, ainsi qu'à l'occasion de réunions internationales avec des associations sectorielles des plastifiants des Etats-Unis et du Japon. Plusieurs réunions avec les médias et les principaux acteurs de la filière du PVC (transformateurs, titulaires de marque et distributeurs) ont également été organisées pour promouvoir le PVC souple en tant que matériau de premier choix en termes de sûreté.

¹³ SETAC : Society of Environmental Toxicology and Chemistry (www.setac.org)

¹⁴ PBT : substances persistantes, bioaccumulables et toxiques visées à l'annexe XIII du règlement REACH (www.reach-compliance.eu/english/REACH-ME/engine/sources/reach-annexes/launch-annex13.html)

STABILISANTS

Aux termes de l'Engagement Volontaire, l'ESPA et l'EuPC se sont engagées au remplacement intégral des stabilisants au plomb dans l'UE-15 d'ici 2015, avec une réduction de 15% en 2005 et de 50% en 2010 comme objectifs intermédiaires. L'engagement d'abandon définitif d'ici 2015 a été élargi à l'UE-27 en 2007.

Le remplacement progressif des stabilisants au plomb se poursuit, ainsi qu'en témoigne l'augmentation correspondante de l'utilisation des stabilisants organiques au calcium comme substitut du plomb.

Entre 2000 et 2010, l'utilisation des stabilisants au plomb (dans l'UE-15) a été réduite de 94 448 tonnes (-75,9%) et celle des stabilisants organiques au calcium a progressé de 60 171 tonnes (dans l'EU-15 plus la Norvège, la Suisse et la Turquie). L'ESPA est parvenue à réduire de 50% l'utilisation des stabilisants au plomb avec deux ans d'avance sur l'objectif intermédiaire de 2010.

Il importe de remarquer que, dans l'UE-27, les stabilisants au plomb se sont établis à 37 545 tonnes, à comparer à 48 921 tonnes en 2009 (cf. le Rapport d'Avancement 2010 de Vinyl 2010). Ce résultat illustre avec quelle constance progresse le remplacement des stabilisants au plomb, y compris dans les pays d'Europe Centrale et ce, en dépit d'une reprise marquée de la consommation de PVC en 2010.

Tonnages de systèmes stabilisants	2000	2010	Réduction (%)
Stabilisants au plomb formulés*	127,156	30,708	75.9

* Systèmes fournis sous forme de mélange d'agents stabilisants et lubrifiants dont beaucoup contiennent également des pigments ou des produits de charge selon les besoins du client. Ils sont principalement utilisés dans les tubes et profilés pour le BTP, ainsi que dans les câbles électriques.

Chiffres de la production européenne

Les montants des ventes des autres stabilisants dans l'UE-15 plus la Norvège, la Suisse et la Turquie sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tonnages de systèmes stabilisants	2000	2010
Préparations* à base de stabilisants organiques au calcium, dont les systèmes Ca-Zn⁽¹⁾	17,579	77,750
Stabilisants à l'étain⁽²⁾	14,666	13,246
Stabilisants liquides Ba/Zn ou Ca/Zn⁽³⁾	16,709	15,328

* Systèmes fournis sous forme de mélange d'agents stabilisants et lubrifiants dont beaucoup contiennent également des pigments ou des produits de charge selon les besoins du client.

⁽¹⁾ Comprend les applications pour contact alimentaire et médicales et les systèmes de remplacement du plomb.

⁽²⁾ Surtout utilisés pour les applications du PVC rigide, y compris celles pour contact alimentaire.

⁽³⁾ Utilisés dans un grand nombre d'applications du PVC souple, feuille calandree, revêtements de sol, etc.

Chiffres de la production dans l'EU-27

Les tonnages de stabilisants produits dans l'UE-27 sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Tonnages de systèmes stabilisants	2007	2010
Préparations* à base de stabilisants au plomb	99,991	37,545
Préparations* à base de stabilisants organiques au calcium, dont les systèmes Ca-Zn⁽¹⁾	62,082 ⁽¹⁾	91,948 ⁽¹⁾
Stabilisants à l'étain⁽²⁾	16,628 ⁽¹⁾	13,790 ⁽¹⁾
Stabilisants liquides Ba/Zn ou Ca/Zn⁽³⁾	19,000 ^{(1)(*)}	15,982 ⁽¹⁾

⁽¹⁾ EU-27 plus Norvège, Suisse et Turquie

^(*) Le tonnage de stabilisants liquides pour l'EU-27 est estimatif. Au titre du règlement du Conseil européen des industries chimiques (CEPIC), aucune statistique portant sur moins de trois entreprises n'est publiée pour éviter de divulguer des renseignements identifiables à une entreprise en particulier.

⁽¹⁾ Comprend les applications médicales et celles en contact avec les denrées alimentaires, ainsi que tous les systèmes de remplacement du plomb.

⁽²⁾ Principalement utilisés dans les applications du PVC rigide, dont celles pour contact avec les denrées alimentaires.

⁽³⁾ Utilisés dans un grand nombre d'applications du PVC souple, feuille calandree, revêtements de sol, etc..

Abandon du cadmium

L'utilisation des stabilisants au cadmium a été définitivement abandonnée dans l'UE-15 en 2001 et dans l'UE-27 à la fin 2007.

Gestion des déchets PVC et avancement des programmes sectoriels

Recovinyl

Recovinyl a été créée en 2003 dans le cadre du programme Vinyl 2010, le but étant d'assurer un approvisionnement constant de déchets PVC de post-consommation destinés à être recyclés en Europe. En impliquant et en motivant les entreprises agréées de valorisation et de recyclage des déchets, Recovinyl facilite la collecte, le tri, la répartition et le recyclage des déchets PVC mixtes de post-consommation, principalement en provenance du secteur du BTP.

Recovinyl a progressivement intégré divers schémas et initiatives de collecte et de recyclage qui avaient été mis en place au fil des ans dans le cadre des programmes sectoriels de l'EuPC.

Recovinyl exerce ses activités dans 17 pays d'Europe : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Hongrie, Irlande, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie (depuis 2010), Royaume-Uni, Slovaquie et Suède.

En 2010, Recovinyl a fait mieux que son objectif de 240 000 tonnes avec un tonnage enregistré de 258 814 tonnes recyclées de déchets PVC de post-consommation.

Ce chiffre a pu être atteint en dépit des difficultés économiques rencontrées en 2010, et en particulier au quatrième trimestre.

La progression totale de 37% du tonnage de recyclage enregistré s'explique en grande partie par l'élargissement du réseau de recycleurs, mais il convient aussi de souligner la progression de 27% du tonnage recyclé par le réseau préexistant. Sur les 32 297 tonnes produites par les nouveaux recycleurs, 14 052 tonnes proviennent de sept d'entre eux recrutés en Allemagne.

Le marché a confirmé que la qualité élevée du matériau recyclé permettait de le vendre sans difficulté aux transformateurs.

Comme en 2009, l'abaissement des « redevances de prise en charge » (pouvant descendre à 50 €/t) appliquées par les installations d'incinération des pays du nord de l'Europe, (s'expliquant par l'importance des capacités de traitement disponibles), s'est traduit par un recul de la collecte des déchets triés. En conséquence, les recycleurs ont eu du mal à trouver des matériaux à acheter, devenus d'ailleurs plus chers.

Dans les pays du sud de l'Europe, une pression accrue s'est exercée sur les entreprises de collecte pour qu'elles trient davantage les déchets avant de les envoyer à la décharge. Une augmentation des exportations vers l'Extrême-Orient et l'Afrique du Nord a également été observée.

En 2010, Recovinyl a inauguré ses activités en Roumanie et formé un nouvel agent qui procède actuellement à la cartographie de la région. Quelques recycleurs ont été identifiés et intégrés au schéma. En dépit des coûts de main d'œuvre favorables, seules de très faibles quantités de

déchets ont été importées des autres pays de l'UE en raison du coût de logistique.

Au Benelux, l'augmentation du tonnage recyclé est principalement à mettre au compte d'un important contrat longue durée conclu entre un fabricant de tubes et un recycleur. Le recyclage des déchets de câble a progressé de 133% par rapport à 2009, bien qu'il soit de plus en plus difficile de trouver du matériau à collecter, en partie en raison des exportations vers la Chine. L'un des recycleurs belges a repris le traitement des déchets PVC, tandis que l'autre, après avoir annoncé l'an dernier sa prochaine cessation

“Vinyl 2010 a su créer l'outil de financement adapté à la mise en œuvre d'un programme permettant que le recyclage du PVC fasse partie intégrante de l'utilisation de ce matériau éco-durable.”

Eric Criel
Directeur Europe de Recovinyl

Répartition par pays des volumes recyclés enregistrés par Recovinyl

	2005*	2006*	2007*	2008*	2009*	2010*
Allemagne	-	5 522	35 927	77 313	71 081	92 242
Autriche	-	-	-	4 398	3 815	4 616
Belgique	1 500	2 739	1 954	3 462**	5 493**	5 141
Danemark	-	-	2 896	2 586	2 445	2 923
Espagne	-	2	-	6 293	9 093	14 838
France	2 000***	7 446	13 276	16 943	10 890	17 377
Hongrie	-	-	-	804	538	617
Italie	-	828	4 252	16 115	15 681	16 417
Pays-Bas	4 500	10 972	8 959	10 731	10 009	16 909
Pologne	-	-	-	3 518	7 648	13 227
Portugal	-	-	-	477	903	1 437
Roumanie	-	-	-	-	-	27
République tchèque	-	-	-	5 858	13 685	16 464
Royaume-Uni	8 000	17 087****	42 162	42 895****	33 963	49 343
Suède	-	94	-	-	-	1 277
Slovaquie	-	-	-	-	994	1 959
TOTAL	16 000	44 690	111 322	191 393	186 238	254 814

** Tonnes réelles

*** Le chiffre de la Belgique inclut celui du Luxembourg pour 2008 et 2009

**** Tonnage recyclé par PVC Recyclage, désormais intégré à Recovinyl

***** Le chiffre du Royaume-Uni inclut celui de l'Irlande pour 2008

d'activité, s'est clairement déclaré intéressé à poursuivre le recyclage du PVC en 2010.

Au Danemark, l'activité des recycleurs en place a souffert de la crise du bâtiment, mais le recrutement d'un nouveau recycleur a permis d'augmenter de 20% le tonnage recyclé.

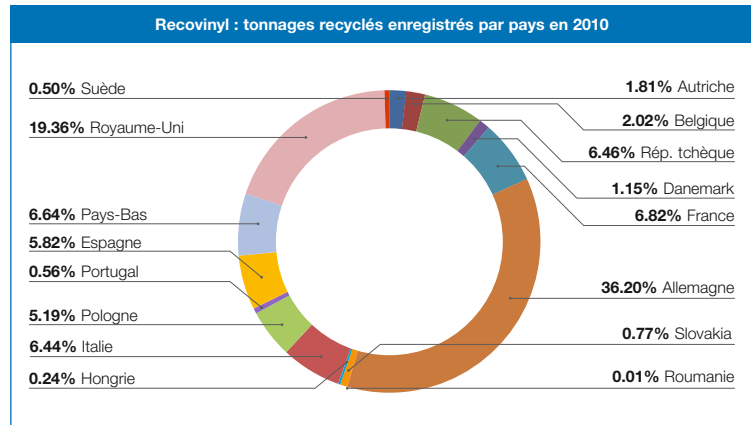
En Suède, Recovinyl a été rejoint par un nouveau recycleur de câbles, déjà implanté au Danemark, en Italie, en Finlande et en Norvège.

En Allemagne, l'augmentation totale de 21 161 tonnes recyclées a aidé Recovinyl à atteindre son objectif de recyclage. Sept nouveaux recycleurs ayant rejoint le réseau ont permis de recycler 14 052 tonnes supplémentaires, tandis que le réseau en place a augmenté sa production de 18 846 tonnes. En 2010, parmi les pays du nord, l'Allemagne a été plus particulièrement confrontée à une forte disponibilité des capacités d'incinération, à un important volume d'exportations outre-mer et à une faible activité de tri. Du fait d'un hiver extrêmement rigoureux, le nombre de travaux routiers s'est accru par rapport à son niveau généralement plus faible en hiver, ce qui a accru la demande de produits de signalisation routière (fabriqués à partir de déchets de câble PVC).

En France, la progression de 60% des tonnages recyclés est principalement due aux nouveaux recycleurs dont l'apport a représenté 5 446 tonnes. Le réseau préexistant a progressé de 16%, résultat non négligeable compte tenu de la situation actuelle du secteur de la construction en France. En 2010, deux recycleurs ont repris leur activité après l'avoir interrompue en 2009. EDF¹⁵ a fait l'annonce d'un choix éco-durable en nommant des recycleurs capables de garantir la réutilisation du matériau collecté.

Au Royaume-Uni, le marché a connu une reprise spectaculaire. Les nouveaux recycleurs n'ont compté que pour une faible part dans la progression totale de 16 850 tonnes. Contrairement à la construction neuve toujours en baisse, la rénovation et la réhabilitation se sont montrées en net reprise. L'augmentation des taxes de mise en décharge et des politiques plus sévères en matière de réutilisation des matériaux ont aussi continué à stimuler le tri des déchets avant leur élimination finale.

La situation du recyclage des câbles, en net recul depuis quelques années, s'est également rétablie en 2010. En 2009, les stocks des fabricants de câbles avaient atteint leur minimum absolu. Actuellement, la demande de produits finis et le niveau des stocks sont en progression.



Répartition par application des volumes recyclés enregistrés par Recovinyl

	2009	2010
APPLICATIONS DU PVC RIGIDE		
Tubes	16,928	25,131
Profilés	82,887	106,657
Films	5,890	5,891
Total PVC rigide	105,705	137,679
APPLICATIONS DU PVC SOUPLE		
Câbles	54,285	79,310
Mixtes	26,248	37,825
TOTAL PVC SOUPLE	80,533	117,135

En République Tchèque et en Slovaquie, l'augmentation de la production du réseau en place et de deux nouveaux recycleurs a permis au système d'atteindre près de 18 550 tonnes recyclées. Les exportations vers la Chine et la demande accrue de câbles de remplacement de la part de l'Allemagne ont fortement agi sur le prix et la disponibilité du matériau en République Tchèque. L'Allemagne reste la principale source de déchets pour la République Tchèque comme pour la Slovaquie.

La Pologne est elle aussi très dépendante de la situation en Allemagne. Les coûts de transport et les écarts de change ont été les principales causes de l'augmentation du prix d'achat des déchets de PVC. L'arrivée de cinq nouveaux recycleurs et la progression de près de 29,8% du tonnage de déchets recyclé par le réseau en place permettent à la Pologne d'enregistrer l'une des meilleures performances de 2010.

En Italie, aucun nouveau recycleur n'a rejoint le réseau, tandis que l'un des recycleurs en place a cessé son activité en raison de problèmes de permis d'exploitation. Les recycleurs italiens n'en

ont pas moins une vision très positive de l'avenir. L'augmentation des prix au dernier trimestre 2010, associée à une focalisation sur la qualité plutôt que sur l'augmentation des tonnages, ont permis d'accroître les marges. Le prochain salon Expo 2015 de Milan devrait stimuler le secteur du BTP. Le récent renforcement du contrôle des décharges a stimulé le tri et le recyclage. Enfin, les exportations de déchets mixtes de plastiques rigides vers l'Extrême-Orient, l'Inde et l'Afrique du Nord sont également en progression.

En Espagne et au Portugal, le réseau en place a fortement progressé en 2010 (+40,7%) et deux nouveaux recycleurs ont rejoint le dispositif. Le secteur du BTP est resté déprimé, mais le renchérissement du PVC vierge a contribué à la reprise des activités de recyclage. Les recycleurs du réseau Recovinyl ont été nombreux à axer leurs efforts de vente sur l'Espagne, le Portugal, la France et l'Italie.

En 2011, Recovinyl va s'attacher à maintenir l'activité de son réseau d'agents et de recycleurs et à rechercher de nouveaux recycleurs. Une plate-forme de recycleurs sélectionnés sera constituée pour définir de futures stratégies. Trois

¹⁵ EDF: Energie De France (www.edf.com)

“Contrairement aux engagements volontaires d’autres secteurs industriels, Vinyl 2010 est l’un des rares à pouvoir afficher une telle réussite. Tous ses objectifs ont été atteints. Le Rapport d’Avancement Annuel est la preuve des progrès constant de la profession. ”

Ulrike Grawe
Secrétariat Général de l'EPPA

pays prépondérants (l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni), ont déjà annoncé une année 2011 difficile et seront sans doute confrontés à d'importants problèmes en termes de tonnages recyclés.

Par ailleurs, Recovinyl a l'intention d'étudier les possibilités de créer un marché tiré par l'aval et se déplacera auprès de certains transformateurs (sélectionnés par domaine d'applications) et grands recycleurs (regranulation et micronisation) pour une analyse de la situation.

Profilés de fenêtre

Les schémas de collecte et de recyclage des fenêtres de l'EPPA¹⁶ sont désormais bien intégrés en Allemagne dans le cadre de Rewindo.¹⁷ Des dispositifs, animés par Recovinyl, sont en place en Autriche (ÖAKF¹⁸), en Belgique, au Danemark, en Espagne, en France, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

En Allemagne, Rewindo a enregistré une légère progression de ses volumes entrants, passant de 24 000 tonnes en 2009 à 25 352 tonnes en 2010, ainsi que de ses volumes sortants qui sont passés de 16 550 tonnes en 2009 à 17 850 tonnes en 2010. En 2011, Rewindo prévoit de collecter 29 000 tonnes de déchets PVC de fenêtres de post-consommation et d'en produire 22 000 tonnes de recyclat.

Rewindo accompagne ses initiatives de collecte et de recyclage d'une communication massive qui vise à stimuler les comportements adéquats et à motiver ses Parties Prenantes. Les principales réalisations à mentionner sont le recyclage de plus de 1 200 tonnes d'huissières de fenêtre de post-consommation à Aix-la-Chapelle, relayé par une conférence de presse et une couverture par la chaîne de télévision WDR (Westdeutsche Rundfunk) ; le recyclage de plus de 350 huissières de fenêtres de post-consommation à Mannheim (d'une résidence pour étudiants) relayé par une conférence de presse ; et le recyclage d'une centaine d'huissières de fenêtres de post-consommation de GEWO BAG (www.gewobag.de) à Hesse.

Rewindo a vu ses réussites reconnues en devenant en 2010 lauréat d'un prix pour la protection de l'environnement à la suite de son opération de recyclage de fenêtres d'Aix-la-Chapelle.

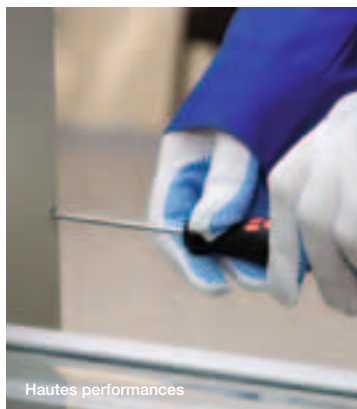
En 2010, Rewindo a pris part à la Conférence de Berchtesgaden organisée par le secteur du logement, à la Conférence Prowindo (Alliance des fenêtres en plastique) de Bad Godesberg, à la Foire IFAT de Munich, ainsi qu'à la conférence de presse Prowindo organisée dans le cadre de la Foire Fensterbau/Frontale de Nuremberg.

Les résultats de recyclage de la société REHAU (www.rehau.de), membre de l'EPPA, sont inclus dans les tonnages audités de Vinyl 2010.

En Autriche, l'ÖAKF a recyclé 1 023 tonnes en 2010, soit en-deçà de l'objectif de l'année qui avait été fixé dans la fourchette de 1 250 à 1 500 tonnes. Appuyé par une campagne marketing, le remplacement de 2 200 fenêtres en PVC d'un grand lotissement viennois a été mené à bien.

A partir de documents de base, l'ÖAKF a également lancé les travaux préparatoires à l'agrément des « Meilleures pratiques du PVC pour les tubes et les profilés de fenêtre », en liaison avec le Ministère de l'Environnement autrichien.

Au Danemark, le recycleur allemand Tönsmeier Plastics GmbH & Co KG (www.toensmeier.de) a signé en 2009 un contrat de coopération avec la société danoise WUPPI¹⁹ A/S (Herlev, Danemark) qui a pris effet en janvier 2010. Environ 3 000 tonnes de déchets prétraités au Danemark seront envoyés chaque année à



“Le Programme Vinyl 2010 est un excellent exemple de rassemblement et d'union. La créativité et le caractère séduisant de nos réalisations ont permis d'envoyer un message fort à l'opinion publique.”

Michael Vetter
Directeur Général de Rewindo

¹⁶ EPPA : Association Européenne des Fabricants de Fenêtres et Produits de Construction Apparentés en PVC, groupe sectoriel de l'EuPC (www.eppa-profiles.org)

¹⁷ Rewindo : Service de recyclage des fenêtres (www.rewindo.de)

¹⁸ ÖAKF : (Österreichischer Arbeitskreis Kunststoff-Fenster) : Organisation Autrichienne pour le Recyclage des Fenêtres en Matière Plastique (www.fenster.at)



Du PVC de recyclage post-consommation entre dans la composition de réseaux sûrs pour l'évacuation des eaux usées.

“Nous savions que nos objectifs allaient être difficiles à atteindre. Mais après avoir construit le bon véhicule d'incitation au recyclage du PVC, nous avons réalisé que nous avions de l'or entre les mains.”

Hans Telgen

Membre du Conseil d'Administration de Vinyl 2010 et Président de la TEPPFA

l'usine d'Höxter (Allemagne) de Tönsmeier où ils seront retraités et recyclés. Les tonnages recyclés en 2010 sont inclus dans les chiffres de Recovinyl.

En France, le schéma PVC Recyclage (www.pvcrecyclage.fr) du SNEP (Syndicat National de l'Extrusion Plastique) a recyclé 17 377 tonnes de déchets PVC de post-consommation en 2010, dont 55% issus de fenêtres et de profilés. Par rapport aux 13 000 tonnes de 2009, les tonnages recyclés ont pu être augmentés grâce à un accroissement de la demande en France, aux progrès du tri des déchets pour en séparer le PVC et au recrutement de nouveaux recycleurs.

En 2010, le SNEP a également déployé d'importants efforts de promotion de l'Engagement Volontaire et de développement des schémas de recyclage par une communication spécialisée et des actions de relation avec les médias. Un label de qualité français a été créé pour les produits dont la fabrication fait appel à des matériaux de recyclage.

En 2010, les entreprises membres de l'EPPA ont poursuivi leur abandon progressif des stabilisants au plomb, lequel devrait déboucher sur une production à 95% sans plomb à la mi-2011, et à 100% sans plomb au plus tard en 2012. Par ailleurs, des membres de l'EPPA ont contribué à la Vinyl Foundation

et l'Association a participé aux discussions de Vinyl 2010 sur la poursuite de l'Engagement Volontaire qui devrait s'étendre sur les dix prochaines années au moins.

Parmi les initiatives auxquelles a participé l'EPPA, il importe de souligner ses travaux sur la réutilisation du matériau de recyclage pour les applications des profilés dans le cadre de la norme EN 12608:2003 « Profilés de polychlorure de vinyle non plastifié (PVC-U) pour la fabrication des fenêtres et des portes - Classification, prescriptions et méthodes d'essai », ainsi que le partenariat avec BUILD UP (www.buldup.eu, portail européen consacré à l'efficacité énergétique des bâtiments) axé sur la contribution potentielle des fenêtres en PVC modernes à l'efficacité énergétique des bâtiments en Europe.

Enfin, des spécialistes des adhérents de l'EPPA ont poursuivi leurs travaux sur les Déclarations Environnementales Produit du PVC pour les fenêtres et les profilés, en montrant tous les avantages possibles du recyclage.

Tubes et raccords

Convaincue de l'excellence du PVC en tant que matériau de fabrication des tubes et des raccords de tuyauterie, la TEPPFA²⁰ a souscrit à l'Engagement Volontaire dès la première heure. En outre, la pratique montre qu'il peut être recyclé pour

fabriquer des tubes de qualité.

D'après des études indépendantes (dont celles de TNO), la durée de vie des tubes en PVC travaillant sous pression ou non peut réalistement être estimée à 100 ans. Cette longue espérance de vie explique la faible disponibilité actuelle des déchets de tube. Les membres de la TEPPFA ont toutefois appris à utiliser du recyclat de PVC non plastifié issu d'autres produits, dont les profilés.

De 4 000 tonnes en 2000, le recyclage des déchets de tube PVC a atteint 25 172 tonnes en 2010. Bien qu'aucun chiffre précis ne soit disponible, on estime que l'industrie européenne des tubes en plastique utilise 50 000 tonnes de recyclat de PVC par an. Les années 2009 et 2010 ont souffert à la fois de la faible demande du marché des tubes et de l'inquiétude quant à la présence éventuelle d'additifs au cadmium dans les recyclats hérités d'autres produits que les tubes.

D'importants efforts ont été déployés en 2010 pour réunir des données destinées à la DG Entreprise de la Commission Européenne établissant que le cadmium hérité présent dans les tuyaux contenant du recyclat ne migrait pas dans les effluents ni dans les sols. Il est essentiel d'obtenir une dérogation au règlement REACH autorisant 1 000 ppm de cadmium hérité si l'on veut éviter de menacer l'emploi des recyclats mixtes de PVC

¹⁹ WUPPI : société danoise de collecte et de recyclage des déchets de PVC rigide (www.wuppi.dk)

²⁰ TEPPFA : Association Européenne des Tubes et Raccords en Matières Plastiques, groupement sectoriel de l'EuPC (www.teppfa.org)

“S’agissant des achats publics de produits de construction, il importe de défendre l’image du PVC. Vinyl 2010 a permis d’aider au financement de solutions éco-durables pour l’avenir de notre secteur d’activité.”

Karin Arz

Directeur Général de Roofcollect®

non plastifié.

Aux Pays-Bas, les rencontres régulières entre BureauLeiding (www.bureauleiding.nl) et le Ministère de l’Environnement qui souhaite « réduire l’impact environnemental du PVC de 20% d’ici 2015 » ont instauré un climat de travail très positif. Beaucoup d’informations ont été échangées entre les entreprises de démolition, de traitement de déchets, de tri et d’incinération et les recycleurs dans le but d’améliorer la collecte des déchets et la qualité du recyclat. Le Ministère souhaite autant que possible éviter l’incinération des déchets PVC, considérant que « le recyclage s’accompagne de beaucoup plus d’avantages environnementaux ». Le Ministère à l’intention d’appliquer le principe des Achats Publics Verts pour parvenir à ses fins, mais, compte tenu des limites de disponibilité actuelles, la prescription anticipée d’un pourcentage minimum de recyclat risquerait de menacer les efforts de recyclage.

Au Danemark, le nouveau contrat conclu entre le schéma WUPPI de collecte des déchets de PVC non plastifié et le recycleur allemand Tönsmeier s’est traduit par une meilleure qualité et, par suite, par des recyclats de PVC mieux utilisables. Des efforts se poursuivent par ailleurs en vue de réduire le coût de la tonne de déchets PVC collectés.

Au cours des dix prochaines années, la TEPPFA va placer l’éco-viabilité, la qualité et la communication au centre de son action. Pour tous les groupes de produits concernés, les Déclarations Environnementales Produit (DEP) sont en cours d’élaboration (six sont terminées à ce jour) pour fournir la base scientifique nécessaire à un bon positionnement dans le cadre des Achats Publics Verts. L’emploi des recyclats sera mis en avant comme support d’éco-viabilité et comme moyen d’amélioration des DEP.

A l’issue d’une enquête menée par les membres de la TEPPFA, ses trois Groupes d’Applications Marchés ont désigné les produits travaillant hors pression comme constituant la catégorie la mieux adaptée à l’emploi des recyclats. La qualité des recyclats de PVC reste néanmoins une priorité et, avec les recycleurs, le CEN-TC155 WG25 (groupe de travail du CEN chargé des tubes en plastique) travaille à des normes de qualité des recyclats à utiliser dans la fabrication des tubes. Parallèlement, les normes applicables aux produits contenant du recyclat sont en cours d’examen.

La force de vente de la TEPPFA va suivre une formation sur l’éco-viabilité des tubes en PVC et sur l’emploi des recyclats dans les produits concernés sans perte de qualité.

Un programme de formation et du matériel d’information à l’intention de la clientèle sont en préparation en collaboration avec PVC4PIPES (www.pvc4pipes.com), association fondée à Bruxelles en 2003 avec pour mission le développement et la promotion de systèmes de tuyauterie en PVC éco-durables sur le marché mondial.

Le remplacement des stabilisants au plomb progresse. Les membres concernés de la TEPPFA devraient mener ce remplacement à terme en 2011, même si les coûts restent élevés en raison de la diminution des volumes de production et de l’augmentation des taux de rebuts.

Membranes de toiture

En 2010, l’ESWA²¹ a recyclé 1 586 tonnes de membranes de toiture et d’étanchéité en fin de vie dans le cadre de son programme Roofcollect®, soit une progression des tonnages recyclés de 22,2% par rapport à 2009 (1 297 tonnes) et dépassant ainsi de 5,7% ses objectifs fixés pour 2010. L’Allemagne, qui reste le premier marché, a contribué à hauteur de 1 304 tonnes.

En 2010, Roofcollect® a poursuivi et consolidé ses activités de commercialisation et de communication en Europe. Les Groupes Logistiques se sont réunis en France, en Irlande, en Italie et en Norvège pour étudier des schémas possibles de traitement, de collecte et de recyclage. Pour l’Allemagne, l’Autriche et la Suisse, une réunion des équipes logistiques a été organisée en avril 2010, laquelle a permis de constater le bon fonctionnement de la logistique et du transport avec les partenaires locaux.

Dans le domaine de la commercialisation et de la communication, Roofcollect® entend continuer à promouvoir l’image « verte et éco-durable » des membranes de toiture en PVC. Les actions

²¹ ESWA : Association Européenne des Fabricants de Membranes d’Etanchéité Synthétiques

²² EPFLOOR : Association Européenne des Fabricants de Revêtements de Sol en PVC



Pratique et prêt à l'emploi

“L'ampleur de la réussite de nos efforts n'est pas vraiment une surprise, mais la moindre pause est exclue et notre Engagement Volontaire doit encore faire des progrès.”

Michael Kundel

Membre du Conseil d'Administration de Vinyl 2010 et Président de la Vinyl Foundation

de communication porteront sur les relations avec les médias, la participation aux foires-expositions internationales et la mise à jour régulière de son site Internet, avec la mise en place d'une hotline, de barèmes tarifaires et de formulaires de transport et de logistique, pour huit pays et en cinq langues.

Le développement de schémas de recyclage en Irlande et au Royaume-Uni et le potentiel de recyclage proposé par Vinyloop® seront les principaux enjeux de 2011.

Revêtements de sol

En 2010, EPFLOOR²² a atteint son objectif en collectant 2 448 tonnes de déchets de revêtements de sol en PVC de post-consommation, dont 2 294 tonnes ont été recyclées. La collecte est restée globalement stable malgré la crise économique, mais a

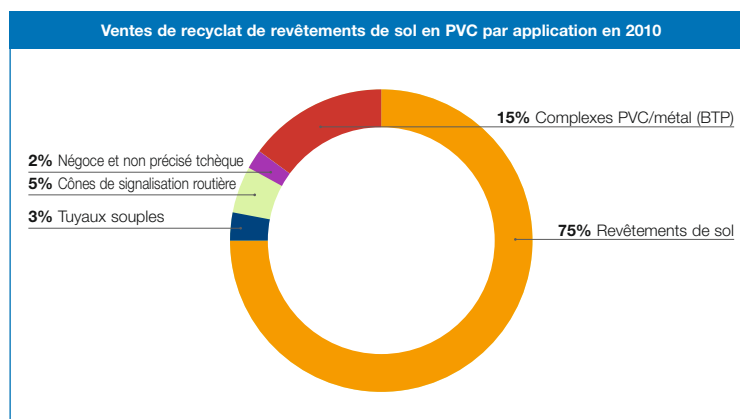
dû subir la pression des incinérateurs allemands.

Au Royaume-Uni, le dispositif de collecte Recofloor s'est à nouveau enrichi de nouveaux partenaires et s'est vu distingué en novembre 2010 par la Chartered Institution of Wastes Management (CIWM) pour son « excellence environnementale » dans la catégorie « Pratiques innovantes de gestion des déchets et de valorisation des ressources ». Les tonnages collectés par Recofloor ont progressé de 25% en 2010, tandis que le nombre de points de ramassage est passé de 20 à 66. En 2011, EPFLOOR va s'employer à impliquer les fabricants de revêtements de sol en PVC dans son dispositif de collecte, dans le but d'obtenir de plus gros contrats que ceux qui peuvent être signés avec les entreprises de pose qui sont généralement très

petites.

En Europe, EPFLOOR propose des solutions de recyclage à toutes les formes d'entreprise de pose ou de collecte des déchets, ainsi qu'aux municipalités. La collecte et le recyclage seront poursuivis en 2011 qui sera une année de transition. Pour l'avenir, EPFLOOR a l'intention de souscrire à un nouvel Engagement Volontaire décennal, dans des conditions à convenir.

Le développement de nouvelles solutions de recyclage (recyclage des matières premières, par exemple) est d'une importance vitale pour augmenter le recyclage de certaines fractions de déchets de PVC souples et mixtes. C'est pourquoi EPFLOOR, en collaboration avec d'autres groupes sectoriels de l'EuPC, se tiendra aux côtés de Vinyl 2010 pour développer de nouveaux projets de recherche en 2012.



Tissus enduits

En 2010, l'EPCoat²³ a recyclé 3 243 tonnes de déchets de tissus enduits PVC de post-consommation dans le cadre de Recovinyl et par l'intermédiaire de son schéma de collecte et de recyclage IVK²⁴.

²³ EPCoat: EuPC PVC Coated Fabrics Sector Group

²⁴ IVK: Industrieverband Kunststoffbahnen – Vereniging voor Geocoate Stoffen en Films (www.ivk-frankfurt.de)

Gestion des déchets PVC : technologies, programmes et installations de recyclage

Vinyloop®

Vinyloop est une technologie de recyclage mécanique à base de solvants qui permet d'obtenir des compounds de PVC recyclé (R-PVC) de haute qualité.

Vinyloop® a notamment pour objet de recycler les déchets de composites de PVC qui ne peuvent pas l'être correctement par broyage.

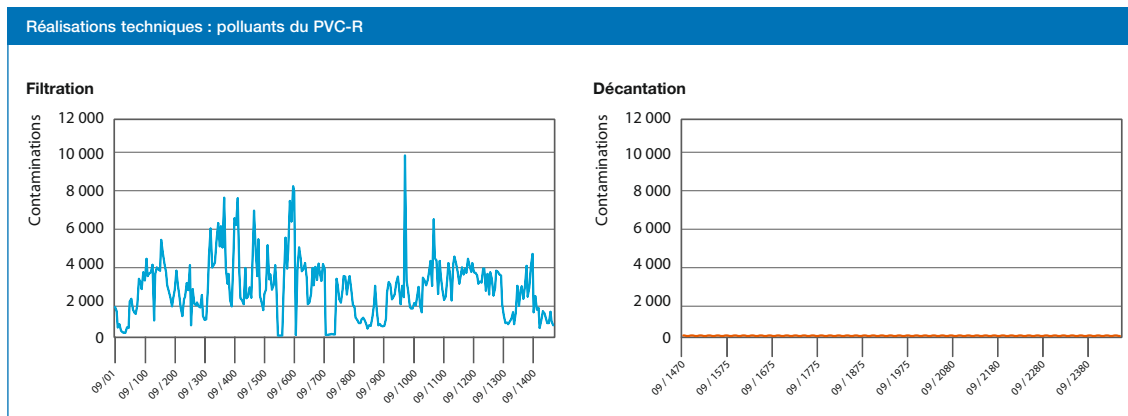
A l'issue de l'installation du décanteur modifié et de son intégration au procédé Taxyloop® en 2009, Vinyloop® a connu d'importantes améliorations techniques en 2010.

peut désormais produire de la fibre blanche. Sa productivité atteint actuellement 4 tonnes/jour et les travaux de réglage et d'optimisation se poursuivent.

Ces améliorations techniques se sont traduites par une augmentation des volumes traités et de la production de R-PVC. C'est ainsi qu'en 2010, l'installation Vinyloop® a traité 5 656 tonnes de déchets PVC, dont 5 416 tonnes de câbles, 174 tonnes de bâches et 66 tonnes de rebuts de profilés de fenêtres qu'il aurait été difficile d'utiliser par ailleurs. La production totale a ainsi atteint 3 615 tonnes de R-PVC.

Les données techniques recueillies en 2010 ont confirmé la haute qualité du R-PVC obtenu par le procédé Vinyloop®.

L'installation Vinyloop® de Ferrare fait aussi office d'installation pilote pour la recherche industrielle. En 2010, des essais ont été lancés sur le traitement des tissus enduits (coton et PET) et un nouveau produit, baptisé FP101, a été mis au point. Des rebuts rigides peuvent être incorporés à la formule du FP101 pour renforcer le compound.



“La législation n’est pas toujours la meilleure réponse à toutes les situations. Vinyl 2010 est un parfait exemple d’une industrie qui s’est engagée spontanément à agir, non seulement dans son propre intérêt et celui du consommateur, mais aussi dans celui de toute l’Union Européenne.”

Sajjad Karim

Député Européen et membre du Comité de Suivi de Vinyl 2010

Les essais à vitesse de rotation réduite du décanteur centrifuge ont été conduits avec succès et ont permis de réaliser des économies d'énergie. Les problèmes mécaniques, qui concernaient notamment les joints mécaniques et les vis sans fin, ont également été résolus.

Plusieurs problèmes techniques de Taxyloop®, dont la résistance insuffisante de matériels (vanne de fond et agitateur), et le colmatage de la plaque de filtre par les fibres et le problème de coloration des fibres ont également été résolus. L'installation

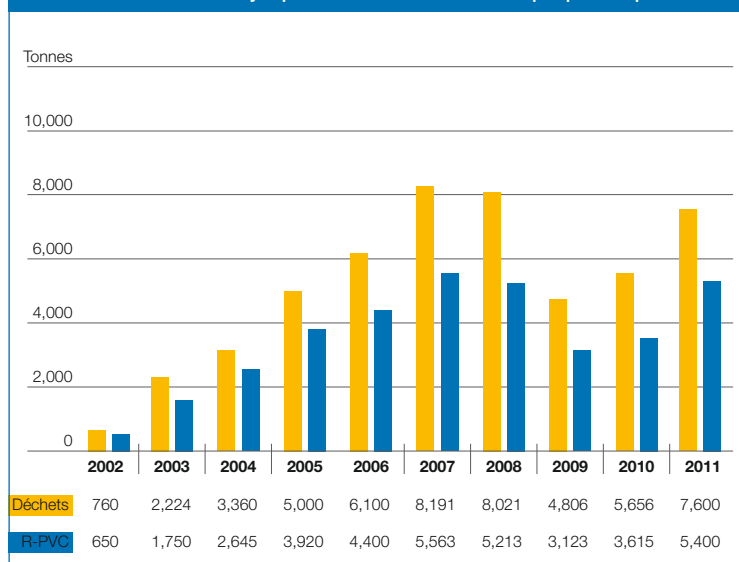
Réalisations techniques : composition des produits (câbles)

	Filtration	Décantation
Quantité de charges	25%-30%	15%
Densité	1.47	1.39
Résistance à la rupture	13 MPa	17 MPa
Allongement à la rupture	200%	260%
Polluants		
- cuivre	5	<1
- autres	3,500	10
Shore A	84	82



L'usine Vinyloop® de Ferrare, Italie

Réalizations de l'usine Vinyloop® de Ferrare de 2002 à 2010 et perspectives pour 2011



Des essais sont programmés pour 2011 afin de traiter d'autres types de déchets, dont les revêtements de sol, les membranes de toiture et les tissus enduits (coton, PET et fibre de verre). Un important travail de recherche sera consacré à la possibilité d'obtenir du R-PVC semi-rigide par ajout non seulement de rebuts rigides au PVC souple, mais aussi d'un produit de charge.

En 2010, Vinyloop® a observé un nombre croissant d'indices montrant un intérêt accru pour ses produits recyclés : progression de la demande pour le traitement de nouvelles formes de rebuts, productions à façon, et jusqu'à pression du consommateur final (sensibilité écologique du public et des détaillants) sur les clients potentiels de Vinyloop®

(observations confirmés par un institut d'études de marché). En outre, Vinyloop® a reçu plusieurs propositions de construction d'unités Vinyloop® provenant d'Asie et d'Amérique du Sud.

Pour l'avenir, se fondant sur les développements du procédé Vinyloop® et la demande croissante du marché, la direction de Vinyloop® a prévu de procéder à l'étude LCA du procédé et de ses principales applications commerciales, dans le but d'apporter un complément de valeur ajoutée à ses clients. Elle entend également créer des interactions avec une nouvelle catégorie de clients potentiels qui seraient prêts à envisager Vinyloop® comme un vrai partenaire d'approvisionnement dans le sens du développement durable.

GESTION DES DÉCHETS PVC : LES AUTRES PROGRAMMES

ERPA²⁵ et CIFRA²⁶

En 2010, la société CIFRA a recyclé environ 2 000 tonnes de déchets de produits en PVC de post-consommation dans le cadre de ses activités avec Vinyl 2010. Le matériau recyclé a été utilisé pour fabriquer du film PVC rigide recyclé utilisé dans des structures à très faible poids moléculaire (GEOlight™) destinées à retenir les eaux de ruissellement.

REACH et le recyclage

Les stabilisants au cadmium ont été utilisés dans plusieurs applications du PVC jusqu'à l'introduction d'un seuil de 100 ppm en 1991 (directive 91/338/CEE) applicable à la plupart d'entre elles, sauf les profilés et les membranes de toiture. La directive 91/338/CEE a depuis été intégrée à l'Annexe XVII²⁷ (Restrictions) du règlement REACH.

Dans le cadre de Vinyl 2010, l'utilisation du cadmium a été volontairement abolie dans l'UE-15 en 2001. Cet engagement a été étendu et complété pour s'appliquer aux nouveaux pays membres en 2006 (UE-25) et en 2007 (UE-27).

Malgré l'actuelle diminution de leur utilisation, la teneur en cadmium des déchets de profilés n'atteindra son point culminant qu'entre 2015 et 2020 en raison de la longue durée de vie de ces applications.

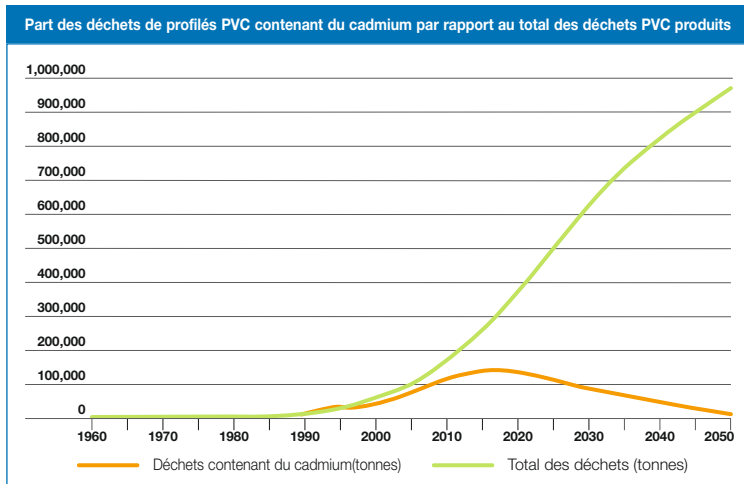
Même si des raisons techniques limitent l'emploi des déchets de post-consommation dans les profilés, les déchets de profilés de post-consommation peuvent être recyclés sous forme d'autres applications (dont les tubes) qui restent soumises au seuil de 100 ppm.

D'après les études réalisées depuis deux ans et mentionnées dans le Rapport d'Avancement de Vinyl 2010 de l'an dernier, l'instauration pour certaines applications d'une exemption jusqu'à 1 000 ppm de cadmium venu du PVC recyclé aurait des avantages du point de vue environnemental (cf. l'étude sur la « teneur en cadmium des déchets de PVC recyclés » publiée en décembre 2009 par VITO pour le compte de Vinyl 2010 et

²⁵ ERPA : Association Européenne du Film PVC Rigide (www.pvc-films.org)

²⁶ CIFRA : Calandrage Industriel Français – entreprise française de calandrage (www.cifra.fr)

²⁷ Annexe XVII : Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (www.reach-compliance.eu/english/REACH-ME/sources/reach-annexes/launch-annex17.html)



l'analyse « Impact socio-économique d'un éventuel amendement des restrictions de commercialisation et d'utilisation du cadmium » publiée en janvier 2010 par RPA pour le compte de la DG Entreprise).

A l'issue de la présentation de ces deux études, des discussions ont été entamées avec la DG Entreprise et la DG Environnement au sujet des risques potentiels d'une telle exemption. Sachant que dans un tuyau d'évacuation des eaux usées constitué de trois couches, la couche intermédiaire représente le principal débouché des déchets de PVC rigide de post-consommation, la Commission Européenne a organisé en mars 2010 un atelier sur la possible migration du cadmium (Cd) dans les eaux usées. Participaient à cet atelier des représentants de plusieurs Etats membres, des DG Entreprise et Environnement, de l'ECHA et de l'industrie, ainsi qu'un expert en modélisation de la migration, délégué par l'Institut FABES de Munich (www.fabes-online.de).

Un consensus entre les Etats Membres et les spécialistes a conclu à un risque négligeable de migration du Cd.

Un projet de règlement de la Commission a été présenté lors de la réunion CARACAL (Autorités compétentes pour les règlements REACH et CLP²⁸) du 15 au 17 juin. Une autre réunion d'experts consacrée aux activités de gestion des risques s'est tenue le 8 octobre 2010 pour débattre des propositions de la Commission. La situation a été à nouveau présentée à la réunion CARACAL d'octobre 2010.

Le 25 novembre 2010, le Comité REACH a ratifié une version légèrement modifiée de la

proposition de la Commission. Les éléments figurant dans la version définitive de la proposition de la Commission et concernant le PVC sont :

- l'interdiction de mise sur le marché de tout article fabriqué à partir d'une liste de polymères (dont le PVC) et dont la teneur en cadmium est supérieure au seuil de 100 ppm ;
- le seuil de 100 ppm ne s'applique pas aux mélanges et articles suivants contenant du PVC recyclé dès lors que leur teneur en cadmium ne dépasse pas 0,1% du plastique entrant dans la composition des applications suivantes du PVC rigide :
 - (a) profilés et feuilles rigides pour les applications du BTP,
 - (b) portes, fenêtres, volets, parois, stores, barrières et gouttières de toit,
 - (c) terrasses,
 - (d) conduits de câbles,
 - (e) tubes d'eau non potable en stratifié dès lors que du PVC recyclé entre dans la composition de la couche interne du stratifié et est entièrement recouverte d'une couche de PVC vierge qui respecte le seuil de 100 ppm ;
- l'obligation de marquer les articles qui renferment du PVC recyclé ;
- la dérogation fera l'objet d'une révision dans le but de réduire le seuil admissible de cadmium d'ici au 31 décembre 2017.

La proposition est en cours d'examen par le Parlement Européen et le Conseil. Le Parlement (statuant à la majorité) et le Conseil (statuant à la majorité qualifiée) ont trois mois pour s'opposer à l'adoption de la proposition.

Le Règlement entrera en vigueur le 20ème jour suivant sa date de publication au Journal Officiel de l'UE et s'appliquera six mois après sa date d'entrée en vigueur.

Dans le cadre du Règlement REACH, des restrictions ont été adoptées pour les butyl-étains dont la teneur devra être inférieure à 1 000 ppm dans la plupart des articles à compter de janvier 2012 (2015 pour certains).

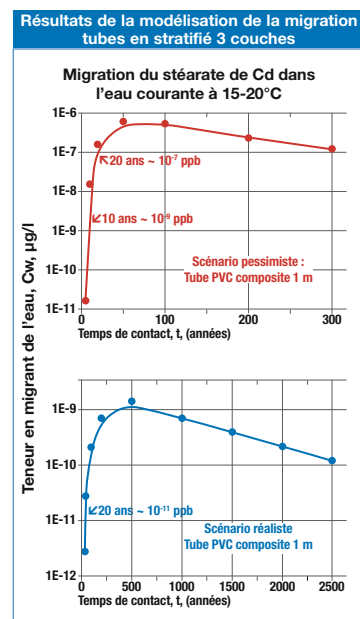
En outre, le Danemark a déposé une proposition de restriction des phtalates à faible poids moléculaire.

En septembre 2010, le Comité REACH a ratifié la proposition selon laquelle une autorisation à durée limitée serait nécessaire pour certains emplois de substances qui, à l'instar des DEHP, BBP et DBP, figurent à la première liste de l'Annexe XIV²⁹ du règlement REACH. Le Parlement Européen et le Conseil doivent encore être consultés.

Projet SDS-R (Fiches de Données de Sécurité pour les Recyclats)

Le « Guide des déchets et des substances recyclées » publié par l'ECHA le 12 mai 2010 indique que la plupart des recycleurs (exceptés ceux qui fabriquent un produit fini directement à partir de déchets) sont considérés comme des fabricants aux termes du règlement REACH. Ils bénéficient d'une exemption d'enregistrement (art. 31), mais sont soumis aux exigences de : pré-enregistrement, remise de Fiches de Données de Sécurité (étendues) à leurs clients (sur demande).

En 2010, l'ECHA a également publié un « Guide de compilation des Fiches de Données de Sécurité » (dont le projet



²⁸ CLP : Règlement européen sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et mélanges

²⁹ Annexe XIV : liste des substances soumises à autorisation au titre du règlement REACH (http://echa.europa.eu/doc/authorisation/annex_xiv_rec/annex_xiv_subst_inclusion.pdf)

d'octobre 2010 peut être consulté sur le site de l'ECHA à http://guidance.echa.europa.eu/guidance4_en.htm). Sa version définitive devrait être disponible vers avril 2011.

Conçu pour toutes les catégories d'utilisateurs, ce document ne s'adresse pas spécifiquement aux recycleurs. Pour accompagner ces derniers dans leur mise en conformité avec le Règlement REACH, l'EuPC et l'EuPR³⁰ ont lancé le projet SDS-R en 2009, avec pour objet de développer une base de données informatique dans laquelle les recycleurs pourront saisir des informations de base (statistiques ou analytiques) et obtenir la SDS-R requise par un simple clic de souris.

Une équipe a été constituée spécialement pour le développement du projet FDS-R.

A l'heure actuelle, plusieurs étapes du projet ont déjà été franchies, à savoir la compilation des données statistiques sur les additifs (historiques) utilisés dans plusieurs plastiques, la détermination des formulations

dans les cas extrêmes (lorsque les additifs et les composants sont inconnus) et la mise au point de Fiches de Données de Sécurité conformes au règlement REACH. Un toxicologue termine actuellement le rapport de fond. Une fois toutes les informations disponibles, la FDS sera optimisée en fonction des formulations réelles des recycleurs. Ce processus pourrait donner lieu à quelques 300 FDS différentes.

L'EuPR a également élaboré et publié un Document d'Orientation sur le site Internet dédié dont la version 1.0 a été mise en ligne en novembre 2010 (<http://www.sdstool.eu>).

En outre, un « REACH Club » a été créé à l'intention des personnes en charge du règlement REACH au sein des entreprises pour les aider dans l'accomplissement de leurs tâches.

Le « REACH Club » réunit des spécialistes des plastiques chargés de la mise en application du règlement REACH dans leur entreprise et qui disposent de connaissances



Séparateurs de circulation routière protégeant les bandes cyclables: en PVC recyclé post-consommateurs

approfondies de la réglementation de l'UE. Le Club permet un accès contrôlé au forum du site et un accès libre aux webinaires.

“D’après les personnes connaissant ce qui se fait dans les autres industries, Vinyl 2010 est pratiquement le seul programme qui ait tenu ses promesses. Nous en tirons une certaine fierté et aussi un espoir pour l’avenir.”

Joachim Eckstein

Vice-Président de Vinyl 2010

La Vinyl Foundation

Sous la forme d'une association indépendante sans but lucratif, la Vinyl Foundation est un mécanisme de collecte de fonds auprès de toute la plasturgie européenne, y compris les entreprises qui ne sont affiliées à aucune organisation sectorielle.

Les cotisations versées à la Vinyl Foundation sont calculées en fonction des volumes de PVC effectivement consommés, ce qui permet de les répartir équitablement entre les acteurs du marché. Le cabinet d'expertise-comptable KPMG Fiduciaire a été désigné pour exploiter un système confidentiel de « boîte noire » conforme aux lois européennes sur la concurrence et superviser de manière indépendante la collecte des fonds pour le compte de la Vinyl Foundation.

En 2010, la Vinyl Foundation a réuni des fonds estimés à 780 000 €.

LE BUREAU DE LA VINYL FOUNDATION

M. Michael Kundel
Président (RENOLIT AG)
M. David Clark
Tarkett
M. Alexandre Dangis
EuPC
M. Joachim Eckstein
ERPA

M. Andreas Hartleif
VEKA AG
M. Hans Telgen
Tessenderlo Group*
M. Henk ten Hove
Wavin**

* A partir d'avril 2010

** Jusqu'à mars 2010

Liste 2010 des sociétés contributeuses à la « Vinyl Foundation » (Fondation Vinyle)

Allemagne

A. Kolckmann GmbH
AlkorKunststoffe GMBH
AlphacanOmniplast GmbH
Aluplast GmbH
AMS Kunststofftechnik GmbH Co KG
Armstrong DLW AG BliccareResearch
BliccareResearch
Bohm GmbH
CTW
DebolonDessauer Boden
GealanFensterSysteme GmbH
Georg Fischer Deka GmbH
GerflorMipolam GmbH
Heubach GmbH
HeytexBramsche
HeytexNeugersdorf GmbH
IKA GmbH KG
Inoutic/Deceuninck GmbH
John GmbH
Karl Schoengen KG
KlöcknerPentaplast GmbH Co. KG
Konrad Hornschuch AG
Marley Deutschland
MKFFolien
Peter Van Eyk GmbH & Co KG
PipeliteDeutschland GmbH
Profine GmbH
Rehau AG & Co.
RENOLIT AG
RoehlingEngineering Plastics KG
RowaRohstoff
Salamander Industrie Produkte GmbH
SchuecoPWS GmbH + Co.
Sika-Trocral GmbH
Stockel GmbH
Tarkett GMBH & Co KG
Veka AG
Verseidag-Indutex GmbH
Wavin GMBH

Autriche

AluplastAustria GmbH
Dietzel GmbH
PipeliteAustria
Poloplast GmbH
Rehau GmbH
Sattler AG

Belgique

Allaxis Services
DeceuninckNV
Dyka plastics NV
Floridienne Chimie SA
PipeliteBelgiumNV
ProfelNV
RENOLIT BelgiumNV
Tessenderlo ChemieNV
Wavin Belgium BV
Wymar International NV

Danemark

Nordisk Wavin A/S
Primo Danmark A/S

Espagne

AlphacanEspanaTransformados
AlphacanPerfilesS.L.U.
BMSLU
IndustriasRehau SA
PipeliteHispania SA
Profine Iberia
RENOLIT Hispania SA
RENOLIT Iberica SA
Riuvert
Solvay BenvicIberica
Uraltasisistemas de Tuberias SA
Vekalbérica

Estonie

PipeliteEesti AS

Finlande

KWH Pipe Oy AB

PipeliteFinlandOy
UpofloorOy
Uponor Suomi Oy

France

Akzo Nobel Nippon Paint AB
Alphacan France
CTS-Cousin-Tessier SAS
CTS-Saplast SAS
ForboChateau Renault SAS
Forbo Reims
Gerflor SAS
Gerflor Tarare SNC
Girpi
Girpi
Nicoll
Plastival SAS
Profine France
Rehau SA
RENOLIT Ondex SAS
S.I.D.I.A.C.
Solvay Benvic France
Sotra-Sepere SAS
Tarkett SAS
Veka SAS
Wavin France SAS
WR Grace

Grèce

PipeliteHellas S.A.

Hongrie

Marley Hungaria
PannunioOsmagoloanyag
PipeliteHungaria
ProfilplastMuanyagtermekgyartokFT
Wavin Hungary

Irlande

Gemord Limited
Wavin Ireland Ltd

Italie

Alphacan SPA
Commerciale Emiliana
ErgisEurofilms SA
Eurplast
F.P.F. SRL
Finstral AG
FIP
Flag S.P.A.
Profinattalia
Redi
Sis-Ter Spa
Solvay BenvicItalia
Vi.Pasrl

Lithuanie

Wavin Baltic

Luxembourg

Tarkett GDL SA

Norvège

Norsk Wavin A/S
Protan AS

Pays-Bas

AlphacanB.V.
Dyka BV
ForboFlooringCoral
ForboFlooringNV
Forbo-Novilon BV
Nitta Corp. Of Holland BV
Pipelite Nederland BV
RENOLIT Nederland BV
Vescom BV
Wavin BV
Wavin Nederland BV

Pologne

CTS-TCTpolskaSP. Zoo
Dyla Polska Sp. Zoo
OrianexSP. ZOO
Pipelite Polska SA
Poliplast
Veka Polska
Wavin Metalplast

Portugal
Baquelite Liz SA

République tchèque

PipeliteCzechS.R.O.

Royaume-Uni

Altro Limited
Amtico International
Eurocell profiles LTD.
ForboFlooringUK Ltd
Hepworth Build. Prod. Ltd
Hunter
Marley P&D
Newmor
Polyflor
Rehau Ltd.
RENOLIT UKLTD
Tarkett LTD
Veka Plc
Wavin plastics Ltd

Slovénie

JuteksD.D.

Suède

Forbo Project Vinyl AB
PipeliteSverige AB
Tarkett AB

Suisse

ForboGiubasco
Rehau GmbH
SikaSarnafilManufacturing AG

Fabricants de PVC soutenant l'Engagement Volontaire

Anwil (Pologne)
Arkema (Espagne, France)
Borsodchem (Hongrie)
Ercros (Espagne)
Ineos Vinylis (Allemagne, Norvège, Royaume-Uni, Suède)
Oltchim (Roumanie)
LVM N.V. (Belgique, France, Pays-Bas)
NovackeChemickéZavody (République slovaque)
Shin-Etsu PVC (Pays-Bas, Portugal)
SolVin (Allemagne, Belgique, Espagne, France)
Spolana A.S. (République tchèque)
Vestolit GmbH & Co KG (Allemagne)
Vinnolit GmbH & Co KG (Allemagne)

Fabricants de stabilisants soutenant l'Engagement Volontaire

AkdenizKimya (Turquie)
Akcros (Royaume-Uni)
Asua (Espagne)
Arkema (France)
Baerlocher (Allemagne)
ChemsonPolymers-Additives AG (Autriche)
Chemtura (Allemagne)
Floridienne Chimie (Belgique)
LambertiSpA (Italie)
Reagens (Italie)
The Dow ChemicalCompany (Suisse)

Fabricants de plastifiants soutenant l'Engagement Volontaire

BASF SE
EvonikOxeno GmbH (Allemagne)
ExxonMobilChemical Europe Inc.
Perstorp Oxo AB (Suède)

Rapport Financier

Les dépenses de Vinyl 2010, incluant celles de l'EuPC et de ses adhérents, se sont élevées à 6,64 millions € en 2010, à comparer aux 7,95 millions € de l'exercice précédent.

La baisse des dépenses s'explique d'une part par l'efficacité accrue de plusieurs programmes, dont EPPA, TEPPFA, Recovinyl® et Roofcollect® et d'autre part, par un lent retour à la croissance économique qui a allégé la pression sur les déficits cumulés. En outre, afin de pouvoir prendre en charge l'importante progression des tonnages recyclés en 2010, Recovinyl a puisé dans ses réserves constituées pour couvrir une partie des coûts de l'exercice.

“ Vinyl 2010 a fait la démonstration de ce qu'une industrie peut faire quand elle s'unit autour d'une vision claire à long terme et d'engagements forts, avec la volonté de faire ce qu'il faut pour réussir.”

Arjen Sevenster
Contrôleur de Vinyl 2010

Vinyl 2010 - Programmes de gestion des déchets	Total des dépenses, incluant celles de l'EuPC et de ses adhérents	
Chiffres en k€	2010	2009
EPCoat	330*	245**
EPFLOOR	697	721
EPPA	588	745
ESWA/Roofcollect®	123	127
Etudes	3,953	4,884
Recovinyl	206	121
TEPPFA	749	1,111
Autres dépenses	0	0
TOTAUX	6,647	7,954**

* KPMG n'a pas pu contrôler les dépenses d'EPCoat avant la date de publication du présent Rapport d'Avancement. Un rapport d'audit distinct sera publié ultérieurement cette année. Les coûts d'EPCoat pour 2010 ne sont qu'estimés et sont soumis à confirmation à l'issue des contrôles.

** Certains programmes n'avaient pas clôturé leurs comptes ou n'ont pu être contrôlés qu'après la publication du rapport financier dans le Rapport d'Avancement de l'an dernier. Les charges d'exploitation d'EPCoat en 2009 à hauteur de 207 558,58 € n'avaient pas pu être documentées ni ajoutées au montant de l'allocation de coordination enregistré l'an dernier. En outre, les charges d'exploitation du programme EPPA ont été surestimées de 2 742,07 € en 2009. Les chiffres indiqués ici tiennent compte des montants rectifiés.

Attestations de contrôle

CERTIFICATION DES DÉPENSES PAR KPMG

Rapport des commissaires aux comptes indépendants en application des procédures convenues

A l'attention de la Direction de Vinyl 2010.

Nous avons procédé, dans le respect des procédures convenues avec vous et rappelées ci-après, au contrôle du coût des charges supportées par les divers programmes de Vinyl 2010 tels qu'elles apparaissent dans le Rapport d'Avancement relatif à la période du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010 établi par la direction de Vinyl 2010.

Champ d'application du contrôle

Nous avons effectué notre mission en conformité avec les normes suivantes :
- la Norme Internationale des Services Connexes (ISRS) 4400 « Missions d'examen d'informations financières sur la base de procédures convenues » publiée par la Fédération Internationale des Experts-Comptables (IFAC) ;

- le Code d'Ethique des professionnels comptables de l'IFAC. Bien que d'après la norme ISRS 4400, l'indépendance ne soit pas un critère obligatoire pour les missions effectuées en application de procédures convenues, il nous a été demandé de nous conformer également aux conditions d'indépendance requises par le Code d'Ethique des professionnels comptables.

Nous confirmons notre appartenance à un organisme de contrôle internationalement reconnu comme habilité à procéder à des vérifications légales.

La direction de Vinyl 2010 est responsable de l'examen, de la comptabilité analytique et des documents justificatifs. Seule la direction de Vinyl 2010 a défini le champ d'application de ces procédures convenues. Nous déclinons de ce fait toute responsabilité quant au caractère adéquat ou approprié des dites procédures.

Les procédures appliquées ne constituant ni un audit, ni un examen au sens des

Normes Internationales d'Audit ou des Normes Internationales des Missions d'Examen, nous n'émettons aucun avis certifiant les coûts déclarés.

Si nous avons appliqué des procédures supplémentaires ou procédé à un contrôle ou à un examen des comptes au sens des Normes Internationales d'Audit ou des Normes Internationales des Missions d'Examen, d'autres éléments que nous aurions éventuellement pu relever vous auraient été signalés.

Sources d'information

Le présent rapport présente les informations qui nous ont été communiquées par la direction de Vinyl 2010 en réponse à des questions spécifiques ou que nous avons obtenues et extraites des systèmes d'information et de comptabilité de Vinyl 2010.

Procédures et constatations

a • Décomposition des coûts déclarés dans le tableau récapitulatif des charges supportées au titre des divers programmes de Vinyl 2010, tel qu'ils figurent dans le Rapport d'Avancement de Vinyl 2010 relatif aux activités de l'exercice 2010 et vérification de leur exactitude mathématique.

Le total des dépenses s'élève à 6 647 kEUR.

Nous n'avons aucune réserve à formuler à l'issue de cette procédure.

b • Vérification de l'enregistrement de ces coûts dans les comptes 2010 de l'ASBL Vinyl 2010.

Nous n'avons aucune réserve à formuler à l'issue de cette procédure.

c • Vérification de la conformité de toutes les dépenses des programmes EPFLOOR, EPPA et ESWA supérieures à 100 euros avec la pièce comptable justificative correspondante et vérification de leur appartenance effective à l'exercice du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010.

Nous n'avons aucune réserve à formuler à l'issue de cette procédure.

d • Pour toutes les dépenses des programmes EPFLOOR, EPPA et ESWA supérieures à 100 euros, vérification de leur enregistrement dans les comptes du prestataire au plus tard au 31 décembre 2010.

Nous n'avons aucune réserve à formuler à l'issue de cette procédure.

e • Pour le programme Recovinyl, rapprochement des charges déclarées dans le tableau des dépenses des divers programmes de Vinyl 2010 avec les produits constatés dans les comptes de l'ASBL Recovinyl.

Nous n'avons aucune réserve à formuler à l'issue de cette procédure.

f • Pour les autres programmes non couverts par les procédures ci-dessus, confirmation des coûts auprès de la personne morale ayant géré le projet ou y ayant participé.

Nous n'avons aucune réserve à formuler à l'issue de cette procédure, laquelle porte sur 15,59% du total des dépenses.

Utilisation de ce rapport

Le présent rapport a pour unique but d'informer la Direction de Vinyl 2010 qui seule est habilitée à en faire usage. Il s'adresse exclusivement à la dite direction et ne peut être utilisé par quiconque autre que les parties spécifiées.

KPMG Réviseurs d'Entreprises SCRL civile
Représentés par



Dominic Rouselle,
Réviseur d'Entreprises / Bedrijfsrevisor
Louvain-la-Neuve, 22 mars 2011

CERTIFICATION DES TONNAGES PAR KPMG

KPMG Advisory, société civile CVBA/SCRL de droit belge

Rapport de l'expert indépendant relatif au contrôle des tonnages de déchets de PVC de post-utilisation non réglementés, collectés et recyclés par les groupes sectoriels EPCoat, EPFLOOR et EPPA de l'EuPC, par les associations sectorielles ESWA et TEPPFA de l'EuPC et par Recovinyl Inpa entre le 1er janvier 2010 et le 31 décembre 2010.

Conformément à la mission qui nous a été confiée par Vinyl 2010, nous rendons compte ici des contrôles que nous avons effectués sur les tonnages ci-après imputés aux divers programmes de Vinyl 2010 tels qu'ils figurent dans le Rapport d'Avancement de Vinyl 2010 relatif aux activités de l'exercice 2010.

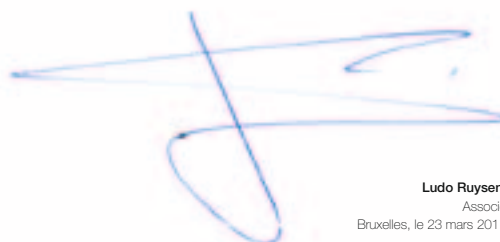
Nos conclusions sont récapitulées dans le tableau général ci-dessous :

PROGRAMME	Type de déchets PVC post-consommation	Tonnages recyclés en 2009	Tonnages recyclés en 2010	Variation en %
EPCOAT (et Recovinyl)	Tissus enduits	5,880*	6,278*	6.77 %
EPFLOOR	Revêtements de sol	2,559*	2,294*	-10.36 %
EPPA (y compris Recovinyl)	Déchets de profilés de fenêtre et profilés apparentés	83,288	108,678	30.48 %
ESWA - ROOFCOLLECT et Recovinyl	PVC souple	21,444 tonnes, dont :	33,218 tonnes, dont :	Voir détail
ESWA - ROOFCOLLECT	Membranes de toiture et d'étanchéité	1,297*	1,586*	22.28 %
Recovinyl	Applications du PVC souple	20,147	31,632	57.01 %
TEPPFA (y compris Recovinyl)	Tubes et raccords	16,978	25,172	48.26 %
ERPA via Recovinyl (y compris CIFRA)	Film de PVC rigide	5,890	5,891	0.02 %
Recovinyl (y compris Vinyloop Ferrare)	Câbles	54,285	79,311	46.10 %
TOTAAL		190,324	260,842	37.05 %

* Tonnage inclusief Noorwegen en Zwitserland

Les personnes responsables de l'établissement du tableau des tonnages imputés aux divers programmes de Vinyl 2010 nous ont fourni toutes les explications et informations dont nous avons besoin pour nos contrôles. A l'issue de notre examen des informations fournies, notre avis est que tous les déchets pris en compte correspondent à des déchets de PVC de post-utilisation non réglementés aux termes de la définition Vinyl 2010 et nous n'avons décelé aucun élément susceptible de modifier de manière significative les informations présentées.

KPMG Advisory, société civile CVBA/SCRL de droit belge
représentés par



Ludo Ruysen,
Associé
Bruxelles, le 23 mars 2011

Attestation de vérification SGS - Rapport d'Avancement 2011

Fondée en 1878, SGS est aujourd'hui la première société mondiale d'inspection, de vérification, d'évaluation et de certification. Mondialement reconnu comme une référence de qualité et d'intégrité, notre cabinet emploie plus de 64 000 personnes dans un réseau mondial qui compte plus de 1 250 établissements et laboratoires.

Pour la troisième année consécutive, Vinyl 2010 a missionné SGS pour procéder au contrôle indépendant de son « Rapport d'Avancement 2011 » qui présente les réalisations de l'année 2010 dans le cadre de son programme décennal.

Ce contrôle avait pour objet de vérifier les déclarations figurant dans le rapport. La présente attestation est l'expression de notre opinion indépendante. SGS n'a en aucune manière participé à la collecte des informations contenues dans le Rapport d'Avancement, ni à sa rédaction.

Processus de vérification

Il s'agissait de vérifier si les déclarations présentées dans le rapport constituaient une représentation sincère et fidèle des résultats et des réalisations de Vinyl 2010. A cet effet, nous avons procédé à un examen critique de la thématique du Rapport d'Avancement, ainsi que du caractère objectif et univoque de ses déclarations.

Le processus de vérification comprenait les activités suivantes :

- examen sur pièces des dossiers des programmes fournis par Vinyl 2010, composés entre autres de plans, de documents contractuels, de compte-rendus de réunion, de présentations et de rapports techniques ;
- consultations auprès des membres du personnel de Vinyl 2010 chargés de collecter les données et de rédiger les diverses sections du rapport dans le but d'en discuter et d'en étayer certaines déclarations ;
- consultation auprès de certains membres du Comité de Suivi.

Les éléments suivants étaient exclus du processus de vérification :

- les données et informations ayant servi de base à l'établissement des dossiers examinés ;
- les tonnages de déchets PVC recyclés (vérifiés par KPMG) ;
- le chapitre Rapport Financier (vérifié par KPMG) ;
- le chapitre Certification des dépenses rédigé par KPMG ;
- le chapitre Certification des tonnages rédigé par KPMG.

Résultats de la vérification

A notre avis, le présent « Rapport d'Avancement 2010 » est une représentation sincère et fidèle des résultats et des réalisations de Vinyl 2010 au cours de l'année 2010. Il reflète de manière objective les efforts déployés dans le but de respecter l'Engagement Volontaire de l'Industrie du PVC dans sa version révisée de mai 2006.

En 2010, l'ECVM a missionné le cabinet d'audit indépendant Det Norske Veritas (DNV) pour procéder à des vérifications sur tous les sites de ses adhérents portant sur le respect des Chartes sectorielles de production du VCM, de l'E-PVC et du S-PVC. Les conclusions de DNV sont que ces vérifications donnent lieu à des résultats hétérogènes quant au respect des Chartes ECVM et que le taux de conformité global s'établit à 90%, en léger recul par rapport à un précédent contrôle. Ceci s'explique en partie par la prise en compte des sites d'entreprises appartenant aux nouveaux pays membres de l'UE ayant rejoint l'ECVM postérieurement aux précédents contrôles. Le Bureau de l'ECVM a depuis pris la décision de missionner un nouveau contrôle qui devra porter sur :

- les critères constatés non conformes ou partiellement conformes ;
- les usines non contrôlées en raison de l'absence de production.

En 2010, Vinyl 2010 a travaillé avec l'ONG de développement durable suédoise « The Natural Step » dans le but d'étudier une nouvelle initiative à étapes pour l'industrie européenne du PVC, sur la base des résultats actuels de l'Engagement Volontaire de Vinyl 2010. The Natural Step a conseillé sur la stratégie que devrait adopter l'industrie du PVC pour poursuivre sur la

voie du développement durable. Des informations plus détaillées sur la nouvelle initiative « VinylPlus » seront communiquées à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale de Vinyl 2010 qui se tiendra à Bruxelles le 22 juin 2011.

En 2010 également, l'effort de communication externe, caractérisé par le souci du détail et de la précision, s'est de nouveau manifesté par un grand nombre d'initiatives, de manifestations, de conférences et de réunions, ainsi que par des sites Internet d'information et des publications d'actualité produits par Vinyl 2010. A titre de comparaison, il convient de noter le site Internet du Conseil Australien du Vinyle qui met également à disposition des informations intéressantes sur la profession, avec un souci de neutralité.

En conclusion de cette attestation de vérification, SGS est d'avis que l'industrie européenne du PVC a fait preuve d'exactitude dans sa communication externe et de transparence quant aux engagements, aux enjeux et aux réussites du programme Vinyl 2010. Ces dix années de travaux très complets ont permis de réaliser des progrès réguliers en termes de développement durable.



ir Pieter Weterings,
SGS Belgium NV
Responsable des Certifications S&SC

Bruxelles, le 22 mars 2011

Annexe 1 - Glossaire

Agenda 21	Programme des Nations Unies sur le Développement Durable. Son texte intégral a été présenté pour la première fois à la Conférence sur l'Environnement et le Développement (Sommet de la Terre) de Rio de Janeiro, le 14 juin 1992 (www.un.org/esa/dsd/agenda21/)	DIDP	Phthalate de di-isodécyle
ASEAN(ANASE)	Association des Nations du Sud-Est Asiatique	DINP	Phthalate de di-isononyle
Ba/Zn	Barium-zinc	DNV	Det Norske Veritas, organisme de vérification et d'épreuve norvégien (www.dnv.com)
BBP	Phthalate de benzylbutyle	DNOP	Phthalate de di-n-octyle
Ca/Zn	Calcium-zinc	DPHP	Phthalate de di(propyl 2-heptyle)
CARACAL	Competent Authorities for REACH and CLP. CARACAL est un groupe d'experts chargé de conseiller la Commission Européenne et l'ECHA sur les questions liées aux règlements REACH et CLP. Il a été constitué en mai 2004 sous la désignation « European Commission Working Group on the Practical Preparations for REACH » (Groupe d'étude de la Commission Européenne sur les préparatifs pratiques du règlement REACH). En septembre 2007, il a été rebaptisé en « REACH Competent Authorities » (Autorités compétentes pour le règlement REACH), puis en « Competent Authorities for REACH and CLP » (Autorités compétentes pour les règlements REACH et CLP) (ou « CARACAL ») en mars 2009.	DPR	Deutsche PVC-Recycling GmbH (www.pvc-recycling.org)
Cd	Cadmium	ECHA	Agence Européenne des Produits Chimiques (http://echa.europa.eu)
BTP	Bâtiment et travaux publics	ECPI	Conseil Européen des Plastifiants et Produits Intermédiaires (www.ecpi.org)
CEN	Comité Européen de Normalisation	ECVM	Conseil Européen des Fabricants de Vinyle (www.pvc.org)
CIFRA	Calandrage Industriel Français (entreprise française de calandrage, www.cifra.fr)	Chartes ECVM	Chartes sectorielles de l'ECVM sur la fabrication du VCM, du S-PVC (1995) et de l'E-PVC (1998) (www.pvc.org)
CLP	Règlement européen sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et mélanges. Ce règlement introduit un nouveau système de classification et d'étiquetage des produits chimiques, fondé sur le Système Général Harmonisé des Nations Unies (UN GHS) et applicable à toute l'Union Européenne.	ECVM 2010	Raison sociale de l'ECVM enregistrée en Belgique
CMES	Comité des Membranes d'Etanchéité Synthétiques	EDC	Dichlorure d'éthylène ou 1,2-dichlo-éthane
CMR	Agent cancérogène, mutagène et reprotoxique	EEE	Espace Economique Européen
CSD	Commission du Développement Durable	CEE	Communauté Economique Européenne
CW	Teneur en eau	EMCEF	Fédération Européenne Ouvrière des Mines, de la Chimie et de l'Energie (www.emcef.org)
DBP	Phthalate de di-n-butyle	EN	Norme Européenne
DEHP	Phthalate de di-(éthyle 2-hexyle)	EPCOAT	Groupe Sectoriel Tissus Enduits PVC de l'EuPC (www.eupc.org/epcoat)
		EPD(DEP)	Déclaration Environnementale Produit (DEP)
		EPFLOOR	Association Européenne du Revêtement de Sol en PVC, groupe sectoriel de l'EuPC (www.epfloor.eu)
		EPA	Agence pour la Protection de l'Environnement
		EPPA	Association Européenne des Profilés de Fenêtre et Produits de Construction Apparentés, groupe sectoriel de l'EuPC (www.eppa-profiles.org)
		E-PVC	Poly(chlorure de vinyle) en émulsion
		ERPA	Association Européenne du Film PVC Rigide (www.pvc-films.org)
		ESPA	Association Européenne des Fabricants de Stabilisants (www.stabilisers.org)

ESWA	Association Européenne des Fabricants de Membranes d'Etanchéité Synthétiques, groupe sectoriel de l'EuPC (www.eswa.be)	R-PVC	PVC recyclé
EuPC	Les Transformateurs Européens de Matières Plastiques (www.plasticsconverters.eu)	SDS(FDS)	Fiches de Données de Sécurité (FDS)
EuPR	Recycleurs européens de matières plastiques (www.plasticsrecyclers.eu)	SDS-R	Fiches de Données de Sécurité Recyclats
GWP	Potentiel de Réchauffement Global	SETAC	Society of Environmental Toxicology and Chemistry (www.setac.org)
HCl	Chlorure d'hydrogène	SFEC	Syndicat Français des Enducteurs, Calandriers et Fabricants de Revêtements de Sols et Murs (www.sfec-services.org)
HMW (plastifiants)	Plastifiants à Haut Poids Moléculaire	SGS	Société Générale de Surveillance, première organisation mondiale d'épreuve et de vérification (www.sgs.com)
VK	IndustrieverbandKunststoffbahnen (Association des Tissus et Films Enduits, www.ivk-frankfurt.de)	S-PVC	Poly(chlorure de Vinyle) en suspension
KPMG	Réseau mondial de cabinets d'audit, de conseil fiscal et de services de conseil (www.kpmg.com)	SVHC	Substances très préoccupantes
kt/a	Kilotonne par an	t	Tonne (métrique)
LCA(ACV)	Analyse sur le Cycle de Vie	TEPPFA	Association Européenne des Tubes et Raccords en Matière Plastique, groupe sectoriel de l'EuPC (www.teppfa.org)
LMW (phtalates)	Phtalates à faible poids moléculaire (ou phtalates légers)	TNO	Organisme de recherche néerlandais (www.tno.nl)
Mt/y	Million de tonnes par an	TNS	The Natural Step (www.naturalstep.org)
µg	Microgramme (un millionième de gramme)	UE	Union Européenne
µg/L	Microgramme par litre	UN	Nations Unies
ÖAKF	Österreichischer Arbeitskreis Kunststoff-Fenster (organisation autrichienne pour le recyclage des fenêtres en plastique – www.fenster.at)	UNCED	Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement
OCU	Organización de Consumidores y Usuarios (organisation espagnole de consommateurs et d'utilisateurs – www.ocu.org)	VCM-(CVM)	Chlorure de Vinyle Monomère
PBT	Substances Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques	VITO	Vlaamse Instelling voor Technologisch Onderzoek (Institut de recherche technologique flamand – www.vito.be)
PET	Poly(téréphtalate d'éthylène)	VUB(ULB)	Université Libre de Bruxelles (www.vub.ac.be)
PlasticsEurope	Association des Producteurs de Matières Plastiques (www.plasticseurope.org)	WRAP	Programme d'action pour la récupération et le recyclage des déchets
ppb	Parties par milliard (équivalent à 1 µg par kg)	WRIC	Waste Recovery Industry Chain (filère industrielle de la valorisation des déchets)
ppm	Parties par million (équivalent à 1 mg par kg)	WUPPI	Société danoise de collecte et de recyclage du PVC rigide (www.wuppi.dk)
PVC	Poly(chlorure de vinyle)		
PVC-U	Poly(chlorure de Vinyle) non plastifié		
REACH	Registration, Evaluation, Authorisation of Chemicals (Enregistrement, Evaluation, Autorisation des produits Chimiques)		
Rewindo	Fenster-Recycling Services (services de recyclage des fenêtres - www.rewindo.de)		
RPA	Risk & Policy Analysts Limited, -cabinet-conseil indépendant auprès d'une clientèle mondiale du secteur public et du secteur privé		

Vinyl 2010

et ses membres

**Vinyl 2010 représente toute la filière industrielle du PVC.
Ses membres fondateurs sont :**



**The European Council of Vinyl
Manufacturers**
Avenue E Van Nieuwenhuyse 4/4
B-1160 Bruxelles
Belgique
Tél. +32 (0)2 676 74 41
Fax +32 (0)2 676 74 47
www.pvc.org



**The European Plastics
Converters**
Avenue de Cortenbergh 71
B-1000 Bruxelles
Belgique
Tél. +32 (0)2 732 41 24
Fax +32 (0)2 732 42 18
www.plasticsconverters.eu



**The European Stabiliser
Producers Association**
Avenue E Van Nieuwenhuyse 4/2
B-1160 Bruxelles
Belgique
Tél. +32 (0)2 676 72 86
Fax +32 (0)2 676 73 01
www.stabilisers.org



**The European Council for
Plasticisers and Intermediates**
Avenue E Van Nieuwenhuyse 4/1
B-1160 Bruxelles
Belgique
Tél. +32 (0)2 676 72 60
Fax +32 (0)2 676 73 92
www.ecpi.org

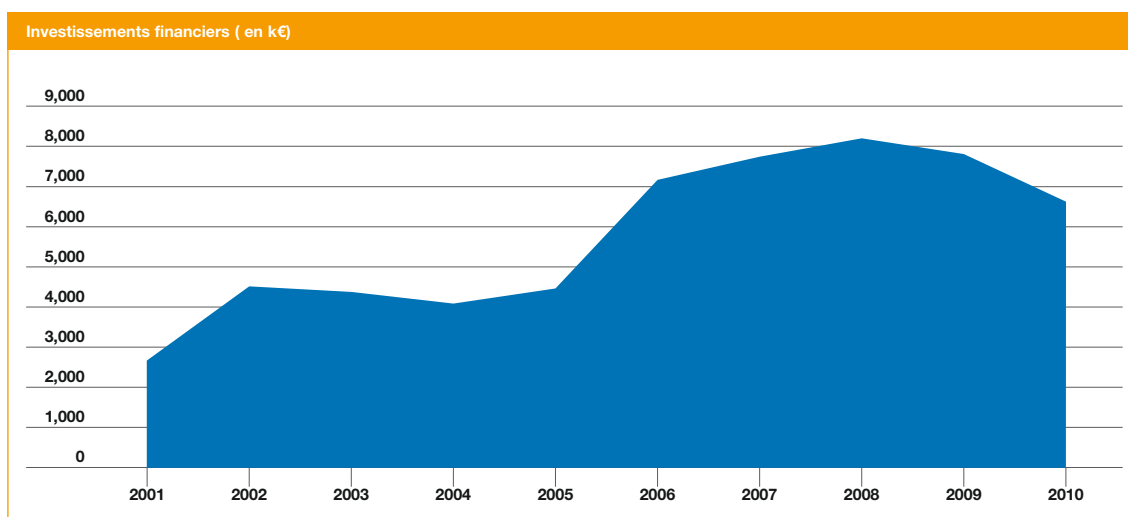
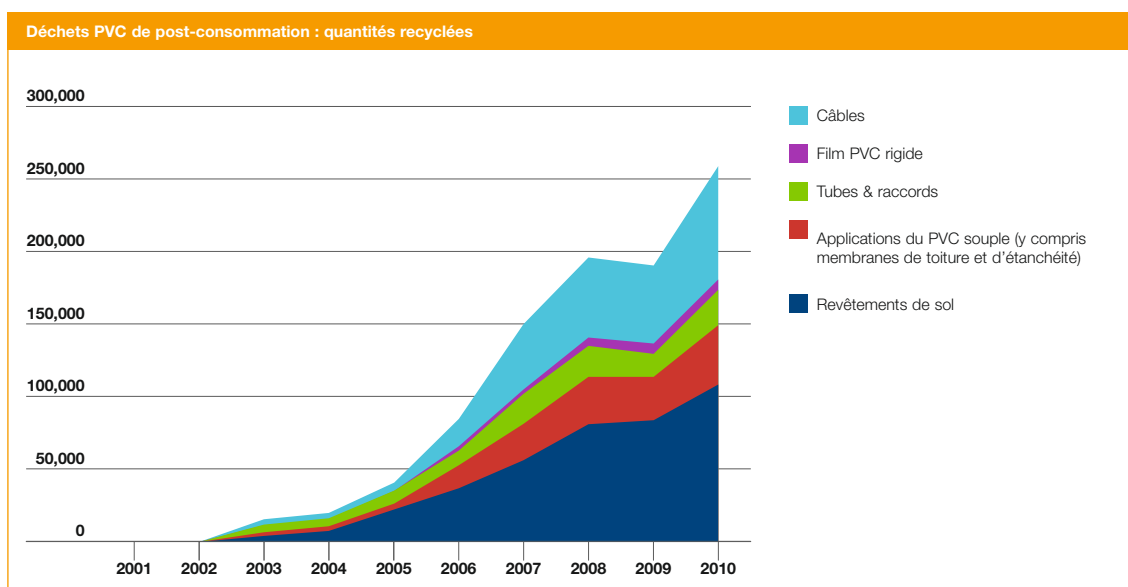


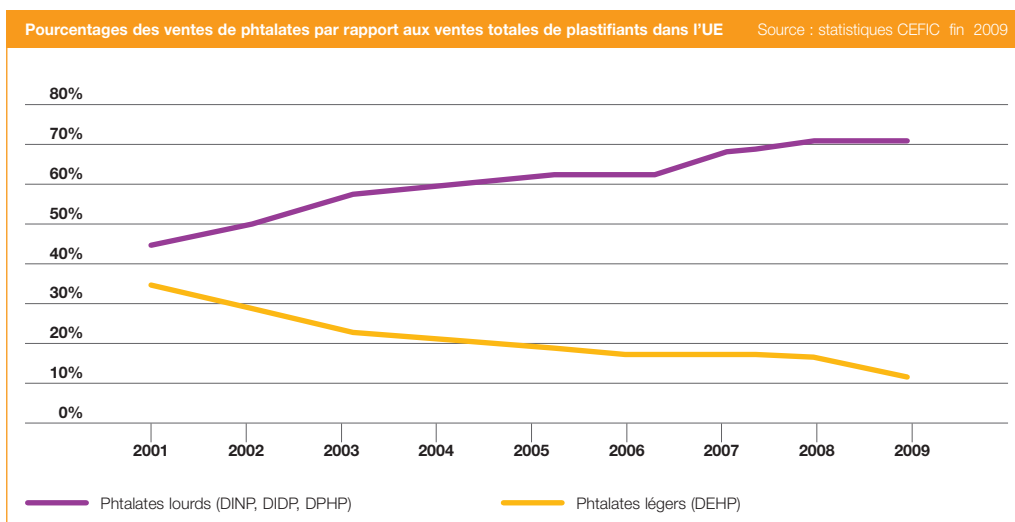
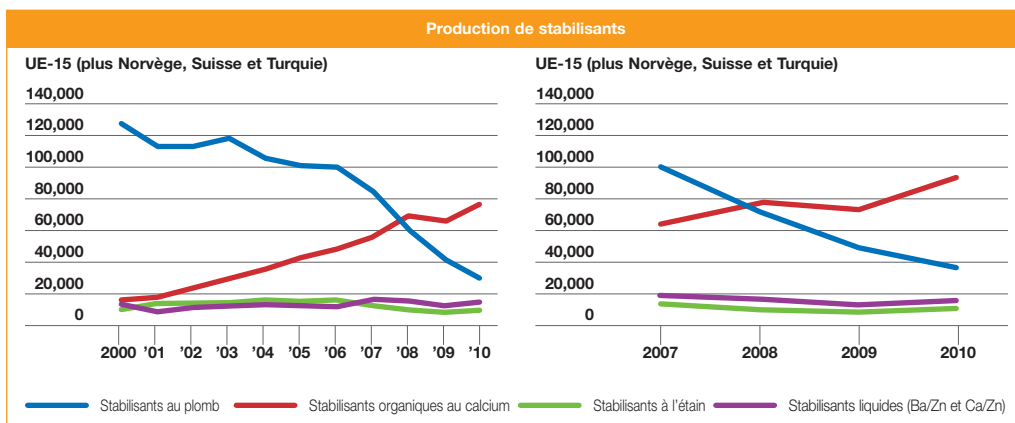
Vinyl 2010 : les **étapes-clés** de l'Engagement Volontaire de l'industrie du PVC

Vinyl 2010 a désormais atteint sa fin programmée. Les graphiques et les tableaux des pages suivantes récapitulent ses étapes-clés et ses réalisations au cours de ses 10 années d'existence.

Il va de soi que le présent rapport ne saurait rendre compte de 10 années de travail, d'avancement, de projets, d'initiatives, de recherche et de développement.

Pour tout renseignement complémentaire et le détail des divers programmes et activités, veuillez vous reporter aux Rapports d'Avancement des années précédentes sur www.vinyl2010.org.





Recherche et Développement dans les technologies de recyclage

Mécanique		Matières premières		Autres	
Projet	Application PVC	Projet	Technologie	Projet	Technologie
Vinylloop®	Câbles, déchets non fibreux	Dow/BSL	Four tournant avec récupération d'HCl et d'énergie	MVR Hamburg	Incinération avec récupération d'HCl et d'énergie
Texiloop®	Tissus enduits, déchets fibreux	Stignaas	Hydrolyse + pyrolyse		
Bétons légers	PVC mixte	Redop	Déchloration des plastiques mixtes		
CIFRA	Film PVC	Tavaux	Gazéification		
		Halosep®	Traitement des effluents gazeux		
		Sustec Schwarze Pumpe (SVZ)	Gazéification		
		Sumitomo Metal	Gazéification		

Les étapes - clés de vinyl 2010

	2001	'02	'03	'04	'05	'06	'07	'08	'09	'10
Gestion	Publication en avril du 1er Rapport d'Avancement	Constitution de la personne morale Vinyl 2010	1ère réunion du Comité de Suivi		Révision intérimaire des objectifs	Publication de l'Engagement Volontaire actualisé	Création de la Vinyl Foundation	Déploiement de l'Engagement Volontaire à toutes les entreprises représentées par l'ECVM, l'ECPI, l'ESPA et l'EuPC dans l'UE-27		Décision de poursuivre avec un nouveau Programme Volontaire de Développement Durable et étude des principes et des éléments-clés en collaboration avec TNS
Fabrication de la résine PVC	Abandon du bisphénol A par toutes les entreprises adhérentes de l'ECVM	Audit de conformité à la Charte VCM et S-PVC			Audit de conformité à la Charte E-PVC	Publication du BREF Polymères et de l'éco-profil du PVC	Publication des Déclarations Environnementales (EPD) pour le S-PVC et l'E-PVC	Elargissement des Chartes ECVM à l'EU-27 Publication des éco-profils actualisés du PVC et des EPD		Audit de conformité aux Chartes VCM/S-PVC et E-PVC Enregistrement REACH de l'EDC et du VCM. Achèvement des éco-profils pour les principaux procédés de transformation
Additifs	Etudes techniques et études de faisabilité			Objectif de 15% de réduction des stabilisants au plomb atteint en avance sur le calendrier Lancement par l'ECPI d'un programme de biosurveillance chez l'Homme	Publication de l'analyse des risques liés aux stabilisants au plomb Achèvement des analyses des risques liés aux DINP, DIDP et DBP	Abandon définitif des stabilisants au cadmium dans l'UE-25 Elargissement à l'EU-25 de l'abandon des stabilisants au plomb d'ici 2015 Publication au Journal Officiel de l'UE des analyses des risques liés aux DINP, DIDP et DBP Achèvement des analyses des risques liés au DEHP et au BBP	Abandon définitif des stabilisants au cadmium dans l'UE-27 Elargissement à l'EU-27 de l'abandon des stabilisants au plomb d'ici 2015 Lancement par l'ECPI d'un programme de surveillance environnementale	Objectif de 50% de réduction des stabilisants au plomb dans l'UE-15 atteint avec deux d'avance sur le calendrier Publication au Journal Officiel de l'UE des analyses des risques liés au DEHP et au BBP	Stabilisants au plomb réduits de 50% dans l'UE-27 Enregistrement REACH du DIDP	Stabilisants au plomb remplacés à 75,9%, soit 25,9% de mieux que l'objectif 2010 (abandon définitif d'ici 2015) Enregistrement REACH des DINP et DPHP
Gestion des déchets - Collecte et recyclage - Etudes et autres projets	Etudes techniques et études de faisabilité	Etude de l'EuPR sur les recycleurs de PVC par procédé mécanique Lancement du programme ACRR Etude sur les déchets de PVC mixtes au Royaume-Uni	25% des tubes, fenêtres et membranes d'étanchéité en PVC sont recyclés post-consommation Constitution de Recovinyl Lancement du programme APPRICOD Publication d'une étude de PE Europe sur l'éco-efficacité des options de valorisation	Projet de recyclage du PVC mixte au Royaume-Uni Etude LCA de PE Europe sur le PVC et ses matériaux concurrents	50% des tubes et fenêtres en PVC sont recyclés post-consommation Etude d'AJI-Europe sur le recyclage des déchets PVC en Europe Etude de Consultic sur la réutilisation et l'exportation des déchets PVC en Allemagne Révision du modèle de l'EuPC sur la disponibilité en Europe des déchets PVC de post-consommation récupérables	Etude de l'EuPC sur les déchets de post-consommation en Hongrie et en Pologne Publication du guide "Pour une gestion durable des déchets plastiques de construction et de démolition en Europe" (programme APPRICOD)	Etude de l'EuPC sur les déchets de post-consommation en Hongrie et en Slovaquie	Le recyclage post-consommation atteint 194 950 tonnes	Constitution de WRIC - the Waste Recovery Industry Chain (filiale industrielle de valorisation des déchets) Lancement des projets SDS-R (Fiches de Données de Sécurité pour les Recyclats) Etude VITO sur l'analyse d'impact du cadmium hérité	Recyclage de 260 842 tonnes de déchets PVC de post-consommation, au-delà de l'objectif fixé* (* recyclage de 200 000 tonnes de déchets PVC de post-consommation en plus des tonnages recyclés en 1999 et de tout tonnage de post consommation recyclé au titre de la mise en œuvre après 1999 des directives UE sur les déchets d'emballage, les véhicules en fin de vie et les déchets d'équipements électriques et électroniques - égal à 240 000 tonnes)
Dialogue avec les Parties Prenantes	Collaboration avec la DG TALEX et l'EMCEF sur la 1ère conférence HSE (Santé, Sécurité, Environnement) sur l'élargissement (Pologne)		1ère participation active à la Semaine Verte de l'UE Début des participations à des conférences et manifestations européennes et internationales (ER-SCP, ISWA, SETAC, ASIA-Pacific Stewardship Conference, etc.) pour des échanges de démarches et de meilleures pratiques Début du partenariat avec les Amis de l'Europe	Conférence HSE sur l'élargissement (Hongrie) et séminaires sur l'élargissement en Pologne, République tchèque et Slovaquie Inscription de Vinyl 2010 en tant que partenaire du Secrétariat de l'UN CSD (Commission pour le Développement Durable)	Conférence sur l'élargissement en Lettonie Présentation au 2ème UNECE RIM (Réunion régionale de mise en œuvre du développement durable)	Conseil Mondial du Vinyle et séminaire HSE en Russie 1ère participation active à la Foire aux Partenariats annuelle de l'UN CSD à NY	1er salon consacré au travail en réseau à l'intention des Parties Prenantes 1er Concours de dissertations sur le développement durable organisé par Vinyl 2010 (2007-2008)	2ème Concours de dissertations sur le développement durable organisé par Vinyl 2010 (2008-2009) Lancement du Vinylgame (lauréat du prix italien 'Premio Areté 2008' pour une communication responsable)		Lancement de la plate-forme "Sustainable Thinking" Consultation de TNS auprès des Parties Prenantes

www.vinyl2010.org

Vinyl 2010

Avenue E Van Nieuwenhuysse 4/4, B-1160 Brussels, Belgium
Tel. +32 (0)2 676 74 41 – Fax +32 (0)2 676 74 47

Registered office:

Avenue de Cortenbergh 71, B-1000 Brussels, Belgium



The European PVC Industry's Sustainable Development Programme